

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

Sur la féminisation des noms de métier en

France

Lucie Márová

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

Sur la féminisation des noms de métier en

France

Lucie Márová

Vedoucí práce:

PhDr. Dagmar Kolářiková Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2012

Tuto práci jsem vypracoval/a samostatně. Veškeré literární prameny a informace, které jsem v práci využil/a, jsou uvedeny v seznamu použité literatury.

Plzeň, duben 2012

.....

Ráda bych velice poděkovala vedoucí mé bakalářské práce PhDr. Dagmar Kolářkové Ph.D. za její cenné rady, připomínky, metodické vedení práce a cenný čas, který mi věnovala.

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION.....	1
2 APERÇU HISTORIQUE : LA FÉMINISATION AU COURS DES SIÈCLES	3
2.1 Au Québec	4
2.2 En France.....	5
2.3 En Suisse	10
2.4 En Belgique	12
2.5 Réticence face à la féminisation des noms de métier	15
3 RÈGLES DE FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIER, TITRE, GRADE ET FONCTION	18
3.1 Règles morphologiques	19
3.1.1 Noms se terminant au masculin par une voyelle	19
3.1.1.1 Noms se terminant par -e.....	19
3.1.1.2 Noms se terminant par -é et -i	20
3.1.1.3 Noms se terminant par -a, -o et -u	20
3.1.2 Noms se terminant au masculin par une consonne.....	20
3.1.2.1 Noms se terminant par une finale autre que -eur...	21
3.1.2.2 Noms se terminant par -eur	22
3.1.2.3 Noms se terminant par -teur	23
3.1.3 Mots empruntés à une langue étrangère	24
3.1.4 Abréviations et sigles	25
3.1.5 Cas particuliers.....	25
3.2 Règles syntaxiques.....	25
3.2.1 Déterminant	25

3.2.2	Dénominations composées et complexes	26
4	FÉMININ DANS LES PETITES ANNONCES	26
4.1	Petites annonces pour des professions libérales	27
4.2	Petites annonces pour des postes de direction	29
4.2.1	Petites annonces pour des postes de cadres supérieurs ...	29
4.2.2	Petites annonces pour des postes de cadres moyens	31
4.3	Petites annonces pour des postes d'exécution.....	32
4.3.1	Petites annonces pour des postes d'employés	33
4.3.2	Petites annonces pour des postes d'ouvriers	34
4.4	Petites annonces pour des postes de chercheurs	36
5	CONCLUSION	39
6	BIBLIOGRAPHIE.....	41
6.1	Monographies consultées.....	41
6.2	Sources électroniques.....	42
6.3	Sources électroniques des petites annonces	45
7	RÉSUMÉ.....	49
7.1	Résumé en français	49
7.2	Résumé en tchèque	50
8	ANNEXES	51

1 INTRODUCTION

Le thème de mon mémoire de licence est « La féminisation des noms de métier en France ». Il a pour objectif de retracer la situation actuelle de la féminisation des noms de métier en analysant les petites annonces consultées sur des sites français spécialisés en offres d'emploi. J'ai choisi ce thème afin d'approfondir mes connaissances relatives à la grammaire, plus particulièrement à la féminisation des noms. Même si je ne suis pas adepte forcenée de la féminisation, ce sujet m'intéresse beaucoup. Le français n'est pas parlé seulement en France, il est parlé sur les cinq continents. En Europe, le français est la langue officielle en Suisse, en Belgique ou encore au Luxembourg ainsi qu'au Québec en Amérique du Nord. Mon but est donc de vérifier si la féminisation est un mouvement dit francophone ou si la polémique à propos de la féminisation des noms de métier a marqué fortement seulement la France. Le présent mémoire de licence me permettra alors de découvrir si les pays francophones ont une vision différente de la féminisation des noms de métier et comment les formes féminines des noms de métier sont traitées dans la presse écrite française.

Mon mémoire de licence est divisé en cinq chapitres principaux. La première partie, appelée Introduction décrit l'objectif et l'organisation du présent mémoire.

Le deuxième chapitre présente un aperçu historique de la féminisation. Il présente les solutions différentes apportées à cette problématique par quatre pays francophones, notamment le Québec, la France, la Suisse et la Belgique aux XX^e et XXI^e siècles. Ce chapitre met en évidence le retard de la féminisation des noms de métier¹ en France,

¹ En rédigeant le présent mémoire de licence, on a rencontré une difficulté concernant la notion de « métier » dans la locution « la féminisation des noms de métier », car on a trouvé soit « métier » soit « métiers ». Il faut donc noter que le singulier ou le pluriel est utilisé conformément à la source utilisée.

surtout dans le domaine académique, ce qui est généralement expliqué par un conservatisme linguistique qui est propre au monde académique.

La troisième partie du mémoire de licence présente toutes les règles préconisées officiellement pour former tous les féminins des noms de métier. On y trouve des règles morphologiques et syntaxiques, ainsi que des recommandations d'utilisation de la forme féminine dans les textes.

Le quatrième chapitre consiste, par le biais de l'analyse des annonces d'offres d'emploi consultées sur le site officiel de Pôle emploi, le site non officiel et le site commercial, à confirmer le respect ou le non-respect des règles de féminisation décrites dans le chapitre précédent. L'analyse essaie donc de répondre à la question : Y a-t-il un écart entre les règles de féminisation des noms de métier et la réalité des petites annonces ? Les exemples illustratifs des cas de figure les plus fréquents se trouvent en annexe.

La dernière partie du mémoire est la conclusion qui a pour mission de résumer les connaissances auxquelles on est arrivée. Le mémoire contient aussi le résumé en français et en tchèque et la liste des sources bibliographiques qui sont numérotées et rangées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Les annexes comprennent les exemples des annonces d'offres d'emploi analysées dans le chapitre précédent.

Le présent mémoire de licence est destiné aux lecteurs qui sont intéressés par la problématique de la féminisation des noms de métier en France. Mais celle-ci n'est pas seulement liée à des règles de grammaire, elle fait également intervenir la place des femmes dans le monde du travail. Il faut donc noter que cette étude ne prétend pas être exhaustive.

2 APERÇU HISTORIQUE : LA FÉMINISATION AU COURS DES SIÈCLES

La féminisation est le sujet controversé qui suscite des débats publics. Néanmoins, la féminisation n'est pas un problème récent. Il est connu depuis plusieurs siècles. De nombreux spécialistes ont consacré des ouvrages à ce thème. Mais des questions comme « *Est-ce que la femme a une position égale à celle de l'homme dans la société ?* » ou « *Pourquoi les femmes sont-elles moins représentées dans la vie politique ?* » ne seront pas tout à fait le sujet dont on va s'occuper dans le présent mémoire. On va aborder les questions relatives à la problématique de la féminisation sur le plan linguistique.

Pour les pays francophones, la problématique de la féminisation des noms de métier n'est pas une nouveauté. Le français a passé beaucoup de changements au cours des siècles. En suivant l'évolution des femmes dans la société, le vocabulaire a été enrichi des noms de genre féminin qui désignaient des métiers et des fonctions. Au fur et à mesure, cette question a commencé à être intéressante pour toute la société. C'est au XIX^e et au XX^e siècle que cette problématique resurgit. On voit la naissance du mouvement constant qui a pour mission de former les noms féminins désignant des professions exercées par les femmes.

Pendant ces dernières années, le débat animé à propos de ce sujet continue. Pourtant, dans les pays de la francophonie on trouve des solutions différentes à cette problématique. On va s'attacher à illustrer la situation présente par des comparaisons entre le Québec, la France, la Belgique et la Suisse.²

² *La francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Édit. Doc. PhDr. FENCLOVÁ, Marie, PhDr. KOLÁŘIKOVÁ Ph.D., Dagmar. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2011. p. 68.

2.1 Au Québec

Le Québec, étant la province francophone du Canada, est le premier pays dont on va parler. À partir de l'année 1977, grâce à la *Charte de la langue française*, le français est reconnu comme la seule langue officielle du Québec.³

Dans cette province, le mouvement pour la féminisation commence plus tôt qu'en France, et à la fois il est plus actif. En 1979, *La Gazette officielle du Québec* publie quelques recommandations concernant la formation des formes féminines des noms de métier, de fonction et de titre. Celles-ci proposent quatre types de méthodes qui doivent être utilisées dans tous les cas où la forme féminine du nom est possible. Ces méthodes sont surtout : l'utilisation d'une forme déjà existant dans la langue (par ex. infirmière, avocate), l'utilisation d'un terme épïcène (le terme qui peut posséder les deux genres suivant le sexe désigné) précédé du déterminant féminin (par ex. une ministre, une architecte), la création d'une forme féminine ne contrevenant pas aux règles morphologiques (par ex. la députée, la praticienne) et l'adjonction du mot *femme* (par ex. femme ingénieur, femme magistrat).⁴

Pour que ces méthodes soient mises en pratique, un comité de travail est fondé en 1982. Sa mission est d'enregistrer les termes dont la forme féminine n'est pas encore reconnue et ceux pour lesquels la forme féminine pose des problèmes.⁵

³ Wikipédia, *L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 24 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Qu%C3%A9bec#Langue>.

⁴ „Madame la Ministre“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.

⁵ *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/feminisation/3cadrage.html#ancre766873>

En 1983, un rapport intitulé *La féminisation des titres, énoncé de principes et étude de cas-types* est publié. Il traite en détail d'environ deux cents cas litigieux.⁶

Le 4 avril 1986, l'Office de la langue française admet un document appelé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*. Ce texte est issu des travaux lexicaux profonds effectués par le comité de travail et a l'intention de privilégier certaines formes féminines, comme par ex. une cadre, une juge, une ministre, une professeure, une auteure, etc. Par ce document, l'Office québécois adopte une méthode qui préfère la multiplication des exceptions que la généralisation des procédés de formation traditionnels, contrairement à la France. En outre, l'usage des formes épiciènes est beaucoup plus rare dans la recommandation québécoise.⁷

En 1991, le manuel *Au féminin : Guide de féminisation des titres de fonction et des textes* est publié au Québec. Il est créé afin de répondre à des questions qui sont posées par le public sur la façon de féminiser.⁸

2.2 En France

En France, l'histoire de la langue française remonte jusqu'à *l'Ordonnance de Villers-Cotterêts*, signée par le roi François I^{er} en 1539. Ce document dit que le français va être utilisé à la place du latin et des dialectes dans tous les textes administratifs et officiels. Par rapport à l'histoire compliquée (la succession des rois, des révolutions, la participation aux guerres mondiales et l'évolution du pays depuis la

⁶ „Madame la Ministre“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.

⁷ *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogether/feminisation/3cadrage.html#ancre766873>

libération), même si le français est la langue parlée, c'est après la révision de constitution en 1992 où la phrase « *La langue de la République est le français* » est insérée à la constitution française.⁹

Les premières initiatives relatives à la féminisation des noms de métier viennent des années quatre-vingt du XX^e siècle. En 1981, la gauche arrive au pouvoir et des femmes faisant part au gouvernement et celles des milieux proches du pouvoir remarquent l'absence de certaines formes féminines comme un signe d'oppression possible. Elles constatent que c'est un obstacle pour le changement social. Selon elles, l'usage de termes exclusivement masculins de la hiérarchie sociale peut se traduire comme l'exclusion des femmes de ces fonctions. Ces avis sont suivis par une loi sur « *l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* » votée en juillet 1983. Elle interdit par exemple la mention de préférence pour un sexe dans les offres d'emploi, il faut donc mentionner les deux genres.¹⁰

En février 1984, Yvette Roudy, la ministre des Droits de la Femme à cette époque, arrive à créer une *commission de terminologie*. Cette commission suit ses objectifs et ses motivations exprimés dans le *Decret du 29 février 1984*, publié dans le Journal Officiel du 3 mars. Elle est présidée par l'écrivaine Benoîte Groult et comprend des représentants de plusieurs ministères, des membres du Haut Comité de la Langue Française, des personnalités des médias ainsi que des linguistes. Sa mission est de se mettre à la féminisation des titres et des fonctions et de travailler le vocabulaire touchant les activités des femmes.¹¹

⁸ *L'Office québécois de la langue française* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : http://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/feminin/aufeminin_final.pdf.

⁹ *Wikipédia, L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 24 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>.

¹⁰ „*Madame la Ministre*“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.

¹¹ „*Madame la Ministre*“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.

Dans le compte-rendu final des travaux complexes de la commission, Benoîte Groult confirme que « *la langue doit s'adapter aux réalités nouvelles* » et « *que la présence des femmes de plus en plus nombreuses dans des métiers de plus en plus divers est une de ces réalités qui doivent se traduire dans le vocabulaire.* »¹²

Après l'achèvement de ces travaux, le 11 mars 1986, *la Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre* est publiée par Laurent Fabius, le Premier ministre de l'époque. Il y mentionne des règles permettant la féminisation de la plupart des noms de métier, fonction, grade et titre et demande à des membres du gouvernement de veiller à l'utilisation de ces termes, élaborés par la commission. Néanmoins, cette Circulaire est peu appliquée. C'est dans les années quatre-vingt-dix que les femmes appartenant au gouvernement actuel revendiquent de nouveau pour leur propre compte la féminisation du titre « ministre ». ¹³

Mais les initiatives en matière de féminisation ne vont pas sans polémique. Elles soulèvent l'opposition de l'Académie française. *Le Figaro* du 9 janvier 1998 publie sa prise de position sous le titre *L'Académie française veut laisser les ministres au masculin*.¹⁴

La Circulaire française du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre est adoptée par Lionel Jospin, Premier ministre de l'époque. Par cette Circulaire il demande à ses ministres et secrétaires d'État de « *recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, grade ou titre dès lors*

¹² *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/feminisation/3cadrage.html#ancre751980>

¹³ „Madame la Ministre“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>

¹⁴ *Madame la Ministre“ La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>

*qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant (par exemple : la secrétaire, la directrice, la conseillère) et à diffuser cette pratique dans les services placés sous leur autorité et à appliquer dans les textes soumis à leur signature. »*¹⁵

Pour accélérer l'évolution en cours, il demande à la *Commission générale de terminologie et de néologie* de faire une étude sur la question, notamment « à la lumière des pratiques passées et des usages en vigueur dans les autres pays francophones ». En liaison avec ces travaux, *l'Institut national de la langue française* se propose de constituer un guide pour les usagers contenant les termes utilisés dans les pays francophones et des recommandations touchant les formes féminines les mieux adaptées.¹⁶

En octobre 1998, la *Commission générale de terminologie et de néologie* rédige et publie un *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Là, elle constate qu'il n'y a pas d'obstacle de principe à la féminisation des noms de métier, car celle-ci s'effectue d'elle-même tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Mais la commission estime que les désignations des statuts de la fonction publique et des professions réglementées ne doivent pas être nécessairement féminisées et que les textes réglementaires doivent respecter rigoureusement la neutralité des fonctions. Enfin, elle affirme qu'il est plus utile de se concentrer sur la problématique que de s'efforcer de compléter le lexique des appellations à la forme féminine.¹⁷

En 1999, *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* est publié par le Centre

¹⁵ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article457>.

¹⁶ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article457>.

¹⁷ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>.

national de recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de la langue française (Inalf). Ce guide propose un rappel historique de la féminisation de la langue française, un énoncé des règles de formation du genre féminin, une étude des difficultés pouvant accompagner cette formation et une liste de substantifs féminins accompagnés du numéro de la règle qui a été utilisée pour les former. Donc, il reprend toutes les formes qui existent dans la francophonie. Mais bien qu'il soit très utile, ce guide n'oblige ni l'administration, ni l'utilisateur à mettre en pratique ses recommandations.¹⁸

La même année, après s'être penchée sur la question du « langage sexiste » (le débat initié par les représentants du Canada et des pays nordiques)¹⁹, *l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)* publie un guide sur l'égalité des sexes dans le langage. Se référant à la langue française, il s'inspire de consignes officielles données dans les pays francophones. Son objectif est d'aider les professionnels de la rédaction (journalistes, traducteurs, rédacteurs de discours) autant que le grand public à prendre conscience que certaines formes de langage sont discriminatoires par rapport aux femmes, car elles visent à occulter leur présence, à la faire apparaître comme exceptionnelle ou, car elles véhiculent des stéréotypes sexuels. Il propose également des solutions de rechange à des termes discriminatoires et définit quelques notions relatives à la promotion de l'égalité des sexes.²⁰

Ensuite, le *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N° 10* est publié le 9 mars 2000. Il est consacré aux appellations professionnelles, plus précisément à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre. Le texte est adressé à tous les directeurs et directrices de services

¹⁸ *La francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Édit. Doc. PhDr. FENCLOVÁ, Marie, PhDr. KOLÁŘIKOVÁ Ph.D., Dagmar. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2011. p. 70.

¹⁹ *Pour l'égalité des sexes dans le langage* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001149/114950mo.pdf>.

différents du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Le ministre de l'époque, Monsieur Allègre, affirme que l'un des moyens d'arriver à la suppression de la discrimination entre les sexes, ce qui constitue, selon lui, un principe général du droit, est la féminisation des appellations professionnelles. Il souhaite une démarche exemplaire dans l'adaptation du vocabulaire au sein de son ministère. Les raisons par lesquelles il est mené sont les missions d'éducation assumées par son ministère et aussi le fait, que le personnel féminin est largement majoritaire dans le ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Dans ce sens, la *Circulaire du 6 mars 1998* reprend son importance. Chaque fois qu'il s'agit des termes féminins d'usage courant, le ministre Allègre demande à ses collaborateurs d'utiliser les appellations professionnelles féminines dans tous les textes édités par leurs services. Il fait référence aux règles formulées dans le guide *Femme, j'écris ton nom...* publié par l'Inalf : « *Chaque opportunité doit être saisie d'introduire la forme féminine des noms de métiers, de telle sorte que l'usage de cette dernière s'impose peu à peu à notre administration.* »²¹

2.3 En Suisse

Un autre pays francophone est la Suisse. Depuis 1848, la Suisse est un état fédéral, composé de vingt-six cantons. Elle possède trois langues officielles – l'allemand, le français et l'italien. La langue française est parlée dans quatre cantons, dont Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud.

²⁰ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article753>.

²¹ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article465>.

Dans les cantons de Fribourg, du Valais et Berne elle est utilisée ensemble avec l'allemand.²²

À propos de la féminisation, la Confédération entreprend des réformes différentes selon les cantons et leurs situations financières. En 1988,²³ le canton de Genève adopte une loi féminisant les noms de métier, grade ou titre. De ce temps, il n'est pas exceptionnel de lire dans la presse de Lausanne ou de Genève « Première Ministre » en désignant Margaret Tatcher. Un autre canton qu'on peut considérer comme significatif dans des démarches touchant le mouvement de la féminisation est le canton de Berne.²⁴

Les débats y sont lancés en 1985, après que le Grand Conseil prend la décision de formuler les actes législatifs de façon non sexiste. En 1987, cela mène à l'édiction des directives qui sont ensuite révisées au cours de l'année 1992. Ces directives prévoient que les actes législatifs doivent être rédigés de manière à respecter le principe de l'égalité des sexes. L'emploi des termes féminins dans la langue juridique aide les locuteurs à prendre conscience de l'importance des femmes dans la société. Pour atteindre ce but, une procédure dite « créative » est appliquée. Elle consiste à combiner la reformulation du texte, l'utilisation de formes neutres ou épiciènes et l'usage conjoint des formes masculine et féminine.²⁵

²² Wikipédia, *L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse>.

²³ *La francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Édit. Doc. PhDr. FENCLOVÁ, Marie, PhDr. KOLÁŘIKOVÁ Ph.D., Dagmar. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2011. p. 70.

²⁴ *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 30 janvier 2012]. Disponible sur :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/feminisation/3cadrage.html#ancre794529>.

²⁵ *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 30 janvier 2012]. Disponible sur :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/feminisation/3cadrage.html#ancre794529>.

2.4 En Belgique

Le dernier pays francophone dont on parlera plus en détail est la Belgique. Elle est appelée officiellement Royaume de Belgique et est constituée de trois Communautés culturelles qui sont créées en 1970.²⁶ Les langues officielles sont le néerlandais en Communauté flamande, le français en Communauté francophone et l'allemand en Communauté germanophone. La région de Bruxelles-Capitale est officiellement bilingue, donc le français et le néerlandais y sont parlés.²⁷

Comme les autres pays francophones (dont la France est la plus proche) la Belgique suit aussi le mouvement de la féminisation. Le 21 juin 1993, un décret visant à féminiser des noms de métier, fonction, grade et titre est publié par *la Communauté française de Belgique* (depuis le mai 2011 appelée « Fédération Wallonie - Bruxelles »²⁸). Ce décret demande l'application des règles de féminisation dans tous les actes émanant des autorités administratives, dans les ouvrages ou manuels d'enseignement utilisés dans les institutions relevant de la Communauté française et dans les publications d'offre et de demande d'emploi.²⁹

Ensuite, les règles de féminisation sont étudiées par *le Conseil supérieur de la langue française* et reprises par le gouvernement de la Communauté française dans un *arrêté du 13 décembre 1993*. Les recommandations du Conseil s'inspirent plutôt des règles proposées en

²⁶Wikipédia, *L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_fran%C3%A7aise_de_Belgique.

²⁷Wikipédia, *L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>.

²⁸Wikipédia, *L'Encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_fran%C3%A7aise_de_Belgique.

²⁹*Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

France par la commission de Benoîte Groult que de la démarche pragmatique de Québec.³⁰

La même année, pour éviter les « créations sauvages ou anachroniques » du type autresse ou ministresse, les auteurs du décret demandent l'avis du Conseil supérieur de la langue française. Celui-ci nomme une *Commission de féminisation*. Elle est composée de cinq membres, dont trois linguistes : *Michèle Lenoble Pinson*, *Marie-Louise Moreau* (présidente de la commission), *Marc Vilmet*, et deux parlementaires : *Henri Simons* et *Antoinette Spaak*. Cette commission rédige un guide de féminisation appelé *Mettre au féminin* qui est édité en 1994 par le *Service de la langue française* et le *Conseil supérieur de la langue française*. Il comprend le rappel des règles de féminisation, cinq recommandations et la liste alphabétique de 1 500 noms féminins. Ces recommandations recommandent par exemple d'utiliser pour des noms de métier d'origine étrangère l'équivalent français et de le féminiser selon les règles définies (une joueuse de tennis plutôt qu'une tenniswoman) ou de faire figurer la forme féminine de manière systématique et en entier à côté de la forme masculine dans les offres ou demandes d'emploi (on recrute un mécanicien ou une mécanicienne plutôt qu'un(e) mécanicien(ne) ou un mécanicien (H/F)), etc. En tout cas, trois tirages de quinze mille exemplaires connus par ce guide sont un grand succès ce qui est considérable en Communauté française de Belgique.³¹

Peu à peu, l'usage des formes féminines s'installe d'abord dans les médias, la presse écrite, la radio et la télévision, puis dans la vie courante des gens et finalement dans la publicité (pendant les campagnes

³⁰ *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie* [en ligne]. [consulté le 30 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/3cadrage.html#ancre778242>.

³¹ *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

électorales). Depuis 1994, l'usage de la langue évolue. Dix ans plus tard, les usagers se montrent plus audacieux que les linguistes. Les formes féminines de type auteure ou écrivaine qui ne sont mises qu'en notes en 1994, sont couramment utilisées à l'oral même qu'à l'écrit en 2005. Il faut donc mettre à la disposition des fonctionnaires et des usagers une édition revue et complétée de Guide de féminisation.³²

En 2005, la commission de féminisation du Conseil supérieur de la langue française établit et publie une seconde édition de guide *Mettre au féminin*. Cette commission est composée de cinq membres précédents et deux membres supplémentaires, dont *Jean-Marie Klinkenberg* et *Georges Legros*. Ils sont aussi assistés par *Nathalie Marchal* du Service de la langue française. Ils établissent la liste alphabétique des noms de métier, fonction, grade ou titre comptant 1 619 entrées. Ces entrées comportent des noms simples et quelques rares appellations complexes. Des noms étrangers ne sont pas nombreux dans ce guide, car dans ces cas, il faut suivre les recommandations de *l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 1993* (« il est recommandé d'utiliser l'équivalent français et de le féminiser selon les règles »³³). Au cas où on devrait utiliser un nom étranger de métier pour une femme, la forme féminine du nom sera la même que la masculine, mais celle-ci sera employée avec des déterminants féminins.³⁴

En élaborant cette liste, le rôle de Michèle Lenoble-Pinson se révèle essentiel, car depuis la première édition de *Mettre au féminin*, elle ne cesse de récolter des attestations de formes féminines en dépouillant la presse belge. Dans sa recherche, elle est secondée par les étudiants

³² *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

³³ *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

³⁴ *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

en Philosophie et Lettres, aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Elle examine également les publications relatives à la féminisation des noms édités en France. Les attributions des noms retenus dans le guide sont ensuite vérifiées dans l'édition 2005 du *Petit Larousse illustré*, dictionnaire encyclopédique qui est mis à jour chaque année.³⁵

Comme le livret précédent, le nouveau guide est rédigé afin de rendre service aux fonctionnaires de l'administration de la Communauté française et aux usagers de la langue française dans leur ensemble. Cependant, la liberté des utilisateurs est préservée au maximum. Alors, on peut voir la coexistence de plusieurs formes, par exemple une professeur ou une professeure, la maire ou la mairesse, etc. Il existe des normes qui ne sont pas encore claires et ce sont les pratiques des usagers qui vont les construire peu à peu.³⁶

2.5 Réticence face à la féminisation des noms de métier

Selon les informations précédentes, on peut constater que les pays francophones, excepté la France, sont plutôt favorables à la féminisation des noms de métier. Au Québec, elle s'intègre de manière profonde et la plus rapide. Même en Suisse et en Belgique la féminisation terminologique prend son importance dans la société et se répand largement dans leurs publics. Néanmoins en France, elle s'impose avec moins de rigueur, car elle y rencontre des résistances plus fortes. L'un des principaux fronts de résistance à la féminisation des noms de métier est depuis longtemps représenté par *l'Académie française*.³⁷

³⁵ *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

³⁶ *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.

³⁷ *La francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Édit. Doc. PhDr. FENCLOVÁ, Marie, PhDr. KOLÁŘIKOVÁ Ph.D., Dagmar. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2011. p. 71.

En 1984, le gouvernement crée une *Commission de terminologie et de néologie* chargée d'étudier la féminisation des titres et des fonctions. L'*Académie française* n'est pas associée aux travaux de celle-ci et alors, elle n'approuve pas ses conclusions. En revanche, au cours de la même année, elle publie une déclaration rédigée par *Georges Dumézil* et *Claude Lévi-Strauss* afin de mettre en garde contre une féminisation autoritaire et abusive.³⁸

C'est en 1998 que l'*Académie française* réagit avec vigueur à la prise de position du gouvernement et publie son attitude dans *Le Figaro*.³⁹

Le 21 mars 2002, une nouvelle *déclaration* est publiée par l'*Académie française* pour rappeler sa position au sujet de féminisation des noms, plus particulièrement le contresens linguistique dans lequel consiste l'entreprise d'une féminisation systématique. Selon elle, si le français connaît deux genres, appelés féminin et masculin, il serait plus juste de les nommer « genre marqué » et « genre non marqué ». Elle dit que le genre masculin, non marqué, est le seul qui peut représenter les éléments masculins aussi bien que les éléments féminins. Le genre féminin, marqué, est privatif parce qu'*un groupe d'étudiantes* ne pourra contenir d'élèves de sexe masculin, tandis qu'*un groupe d'étudiants* pourra contenir des élèves de deux sexes. On devra éviter des expressions comme *les électeurs et les électrices* de raison qu'elles sont lourdes et redondantes. Aussi l'usage du symbole « / » ou des parenthèses devra être réservé plutôt pour les cas contrevenant à la règle traditionnelle de l'accord au pluriel que pour indiquer les formes

³⁸ *Langue française-Questions de langue* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>.

³⁹ „*Madame la Ministre*“ *La féminisation des noms en dix questions* [en ligne]. [consulté le 2 février 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.

masculine et féminine. Donc, selon l'Académie française, « *c'est le féminin qui est le genre de la discrimination* ». ⁴⁰

Benoîte Groult, romancière, écrivaine, féministe qui a présidé la Commission de terminologie et de néologie dans les années quatre-vingt, commente cette division de genre en « marqué et non marqué », dans son livre Mon évasion ainsi : « [...] on remet à l'honneur les fondamentaux à l'école primaire en cette année 2008 et la bonne vieille grammaire Hamon est parfaitement claire : « Le nom commun change généralement de forme selon son genre, masculin pour les êtres mâles et féminin pour les êtres femelles. La forme féminine est marquée le plus souvent par un e muet en finale. Le nom en français a perdu le genre neutre, si fréquent en latin. » [...] Alors quand l'Académie française par la voix de Maurice Druon qui était alors son Secrétaire perpétuel prétend que « l'opposition entre féminin et masculin de "l'ancienne grammaire" était impropre et qu'il convenait de lui préférer les termes "marqué" et "non-marqué", le non-marqué représentant le masculin, c'est-à-dire un neutre ayant capacité à représenter les deux genres », on se dit que les Immortels nous refont le coup de suffrage universel de 1789 qui ne représentait que les hommes et qui osait se dire universel ! » ⁴¹

L'Académie française ne s'oppose pas au principe de la féminisation entièrement. La huitième édition de son *Dictionnaire* contient de nombreuses formes féminines des noms de métier qui ont été faites avec prudence et dans le respect de la morphologie de la langue. Or, certains noms de métier possèdent une forme bien ancrée dans l'usage et correctement formée, par exemple « institutrice, laborantine ou chercheuse ». Concernant les titres, les grades et les fonctions, l'Académie française recommande, au nom de la neutralité institutionnelle

⁴⁰ *Langue française-Questions de langue* [en ligne]. [consulté le 2 février 2012]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>.

⁴¹ GROULT, Benoîte. *Mon évasion*. Paris : Grasset, 2008. p. 217.

et juridique, d'éviter, dans tous les cas non consacrés par l'usage, les termes du genre féminin et de préférer les appellations de genre non marqué. Elle souligne aussi qu'une féminisation autoritaire et systématique pourrait aboutir à de nombreuses incohérences linguistiques. L'incertitude linguistique est quelque chose ce que l'Académie française a toujours voulu éviter et pour ces raisons elle se réserve la possibilité d'enregistrer de nouveaux termes au cas où ils seraient bien formés et leur emploi s'imposerait.⁴²

3 RÈGLES DE FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIER, TITRE, GRADE ET FONCTION

À propos de mouvement croissant de la féminisation des noms de métier, titre, grade et fonction, de nombreuses questions concernant la formation correcte du féminin des noms ont été posées. Celles-ci ont suscité la rédaction de plusieurs publications. Les guides ont été édités à travers toute la francophonie. En suivant l'évolution des femmes dans la société, la France, le Québec, la Suisse et la Belgique ont travaillé ensemble pour résoudre ce problème et se sont efforcés d'intégrer des noms de métier désignant les femmes pour qu'il y ait l'égalité entre les sexes. Plusieurs arrêtés et circulaires, mentionnés dans le chapitre précédent, ont établi les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Des grammairiens ont rédigé des guides avec des règles pour que le féminin soit formé correctement et qu'il évite des formations dites « sauvages » ou incorrectes.

Donc, après avoir consulté ces documents on peut constater que le féminin des noms de métier, fonction, grade et titre se forme selon les règles suivantes :

⁴² *Langue française-Questions de langue* [en ligne]. [consulté le 2 février 2012]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>.

3.1 Règles morphologiques

Ces règles traitent des variations de la forme des mots selon les catégories grammaticales (genre, nombre, personne).

3.1.1 Noms se terminant au masculin par une voyelle

Il peut s'agir soit des termes non suffixés, comme apprenti, architecte, gendarme, juge, ministre, soit des termes suffixés/composés. Ces derniers sont formés à l'aide des suffixes *-é*, *-logue*, *-iste*, etc., par exemple abbé, ornithologue ou économiste.⁴³

3.1.1.1 Noms se terminant par -e

Quand la forme masculine est terminée par *-e*, la forme féminine reste identique à celle du masculin. Il s'agit de la forme *épïcène* (forme désignant des substantifs ayant le seul genre ou des substantifs qui ont la même forme, mais varient en genre selon le sexe désigné). En voici quelques exemples : *une architecte, une cadre, une capitaine, une commissaire, une diplomate, une gendarme, une géologue, une juge, une ministre, une peintre, une psychiatre, une vétérinaire*, etc.⁴⁴

Il faut noter que certains noms ont déjà été féminisés à l'aide du suffixe *-esse* depuis longtemps, comme *hôtesse, mairesse, poétesse*, etc. Aujourd'hui ce suffixe est senti comme désuet, voire dévalorisant et on a préféré ne plus l'utiliser. Seuls les emplois bien ancrés dans l'usage sont retenus, par exemple *une hôtesse, une maîtresse d'école*. Aussi les emplois étant partiellement en usage sont toujours admis, à côté des

⁴³ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁴⁴ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

formes épïcènes proposées ou concurrentes dans l'usage, par exemple *une maire* ou *une mairesse*, *une poète* ou *une poétesse*.⁴⁵

3.1.1.2 Noms se terminant par -é et -i

Dans ces cas, la forme féminine est formée par l'adjonction d'un -e à la finale de la forme masculine. Quelques exemples : *une abée*, *une associée*, *une attachée*, *une avouée*, *une chargée* (de cours, d'études...), *une députée*, *une apprentie*, etc.⁴⁶

3.1.1.3 Noms se terminant par -a, -o et -u

Les formes en -a, -o et -u sont très rares. Elles concernent des désignations anciennes ou des emplois métonymiques (*une tuba*). La forme féminine est identique à la forme masculine, alors il s'agit de nouveau de la forme épïcène, par exemple *une boutefeu*, *une dactylo*, *une tuba*, etc. Les autres cas des noms avec -a, -o, -u à la finale correspondent à des formes abrégées ou à des formes d'origine étrangères.⁴⁷

3.1.2 Noms se terminant au masculin par une consonne

Généralement, les noms qui se terminent par une consonne, peuvent être féminisés par l'addition d'un -e à la forme masculine, par modification ou addition de suffixe ou par une forme spéciale.⁴⁸

⁴⁵ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁴⁶ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁴⁷ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁴⁸ GREVISSE, Maurice. *Le petit Grevisse – Grammaire française*. Bruxelles : Édition de Boeck, 2005. p. 66.

3.1.2.1 Noms se terminant par une finale autre que -eur

Le féminin est formé par l'adjonction d'un -e à la finale de la forme masculine, par exemple *une adjointe, une agente, une artisane, une avocate, une cheminote, une commise, une consule, une consultante, une écrivaine, une générale, une laborantine, une magistrate, une présidente, une sergente, une substitute, etc.* Cette adjonction est suivie des éventuelles modifications grapho-phoniques qui sont soumises aux lois morphologiques de la langue. Concernant ces modifications, il s'agit du redoublement de la dernière consonne (par exemple *un chirurgien* → *une chirurgienne, un colonel* → *une colonelle, un électricien* → *une électricienne, un industriel* → *une industrielle, un informaticien* → *une informaticienne...*), de la modification de la dernière consonne (*un créatif* → *une créative, un sportif* → *une sportive, un syndic* → *une syndique...*) et de l'ajout d'un accent grave sur la dernière voyelle (*un conseiller* → *une conseillère, un greffier* → *une greffière, un huissier* → *une huissière, un menuisier* → *une menuisière, un officier* → *une officière, un pompier* → *une pompière, un préfet* → *une préfète, ...*).⁴⁹

On note que l'adjonction du -e est facultative pour les termes étant originaire des comparatifs latins : *une junior(e), une major(e), une sénior(e)* ou pour les mots dont le féminin est confirmé : *une camelot(e), une mannequin(e), une marin(e), une matelot(e), une médecin(e)*. Les cas rares dont la féminisation se montre difficile ont retenu la forme épïcène : *une chef, une clerc, une conseil, une témoin*.⁵⁰

⁴⁹ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecri_s_ton_nom.pdf.

⁵⁰ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecri_s_ton_nom.pdf.

3.1.2.2 Noms se terminant par -eur

Lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantique direct (*démarcher/ démarcheur*), la forme féminine est terminée par *-euse* : *un annonceur* → *une annonceuse*, *un chercheur* → *une chercheuse*, *un démarcheur* → *une démarcheuse*, *un entraîneur* → *une entraîneuse*, *un programmeur* → *une programmeuse*, etc. Certains noms qui sont formés sur une base nominale, sont féminisés de la même manière : *un avionneur* → *une avionneuse*, *un camionneur* → *une camionneuse*, *un chroniqueur* → *une chroniqueuse*, etc. Cette règle s'applique aussi aux noms qui sont suffixés à partir d'une base nominale empruntée à l'anglais : *un basketteur* → *une basketteuse*, *un footballeur* → *une footballeuse*.⁵¹

Quand le verbe n'est pas en rapport sémantique direct avec le nom ou il n'existe pas de verbe correspondant au nom, on peut choisir entre l'emploi épïcène (solution adoptée par les Belges) et l'adjonction d'un *-e* à la finale (solution recommandée au Québec et en Suisse). Dans ces cas, il s'agit le plus souvent des noms venant directement du latin : *une assesseur(e)*, *une censeur(e)*, *une commandeur(e)*, *une entrepreneur(e)*, *une gouverneur(e)*, *une ingénieur(e)*, *une professeur(e)*, etc. Cependant, les noms qui sont originaires des comparatifs latins ont une forme féminine régulière en *-eure* : *une prieure*, *une supérieure*.⁵²

Les formes féminines anciennes en *-esse* restent conservées dans la langue juridique : *un défendeur* → *une défenderesse*, *un demandeur* → *une demanderesse*, *un vendeur* → *une venderesse*.⁵³

⁵¹ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁵² OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁵³ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

3.1.2.3 Noms se terminant par -teur

Les noms qui sont terminés par *-teur* forment le féminin en *-teuse* ou en *-trice*. Lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantique direct qui possède un *-t* dans sa terminaison (par ex. *acheter*), et il n'existe pas de substantif corrélé terminé par *-tion*, *-ture*, ou *-torat*, le féminin de nom prend la forme en *-teuse* : *un acheteur* → *une acheteuse*, *un ajusteur* → *une ajusteuse*, *un batteur* → *une batteuse*, *un étiqueteur* → *une étiqueteuse*, *un transporteur* → *une transporteuse*.⁵⁴

Le féminin est formé en *-trice* dans trois cas, non exclusifs les uns des autres. Soit il n'existe pas de verbe correspondant au nom : *un agriculteur* → *une agricultrice*, *un instituteur* → *une institutrice*, *un recteur* → *une rectrice* ou bien le verbe est apparu postérieurement (par ex. *acter*) : *un acteur* → *une actrice*, *un auditeur* → *une auditrice*. Soit il existe un verbe correspondant au nom mais celui-ci ne comporte pas de *-t* dans sa terminaison (*calculer/calculateur*, *conduire/conducteur*) : *un calculateur* → *une calculatrice*, *un conducteur* → *une conductrice*, *un formateur* → *une formatrice*. Dans le dernier cas, il existe un substantif corrélé qui se termine par *-tion*, *-ture* ou *-torat* quelle que soit la terminaison du verbe correspondant (*éditeur/édition*, *lecteur/lecture*) : *un éditeur* → *une éditrice*, *un lecteur* → *une lectrice*.⁵⁵

On doit souligner que les formes féminines, morphologiquement régulières en *-trice* ou *-oresse* (*une autrice*, *une autresse*, *une doctrice*, *une pastoresse*) formées à partir des masculins *auteur*, *docteur*, *pasteur* ne sont plus acceptées aujourd'hui. On conserve la forme masculine avec le choix d'ajouter un *-e* ou non à la finale : *une auteur(e)*, *une docteur(e)*, *une pasteur(e)*. Cependant les féminins en *-esse* encore en usage sont

⁵⁴ OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue [en ligne]. [consulté le 20 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

toujours admis, par exemple *une doctoresse*. Mais l'usage contemporain donne parfois la préférence à la forme épiciène pour certains termes dont la forme en *-trice* est aussi attestée : *une sculptrice/une sculpteur(e)*.⁵⁶

Il faut dire que cette règle est aussi applicable aux noms empruntés à l'anglais, qu'ils soient francisés ou non : *reporter/ un reporteur* → *une reportice*, *supporter/ un supporteur* → *une supportrice*.⁵⁷

3.1.3 Mots empruntés à une langue étrangère

Les mots empruntés à une langue étrangère dans l'intégralité de leur signe ne sont pas adaptés morphologiquement, donc la forme féminine reste identique à la forme masculine : *une clown, une gourou, une imprésario, une jockey, une judoka*, etc. S'il existe des équivalents qui sont recommandés par les commissions ministérielles de terminologie, ceux-ci sont féminisés : *un stylicien* → *une stylicienne* (pour désigner). Cette forme étrangère est aussi acceptée dans le cas de langues dont le locuteur francophone sait que le féminin est en *-a* et lorsque ces formes sont récentes et attestées telles quelles : *une pizzaïola, une torera*. Mais il existe des cas particuliers où la forme féminine est tout à fait différente de la forme masculine : *un barman* → *une barmaid*, *un rugbyman* → *une joueuse de rugby/rugbywoman*, *un steward* → *une hôtesse*.⁵⁸

⁵⁵ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁵⁶ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁵⁷ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁵⁸ OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

3.1.4 Abréviations et sigles

Les formes abrégées et les sigles prennent la forme épïcène : *un extra* → *une extra*, *un P.D.G* → *une P.D.G*, *un O.S.* → *une O.S.*⁵⁹

3.1.5 Cas particuliers

Quand le nom désigne de manière explicite la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin : *un confrère* → *une consoeur*, *un garçon* → *une fille*, *un garçon d'étage* → *une fille d'étage*, *un homme d'entretien* → *une femme d'entretien*. Mais cette règle ne peut être applicable dans tous les cas, elle cède devant l'usage consacré : l'équivalent de *garçon de café* est *une serveuse*.⁶⁰

3.2 Règles syntaxiques

Ces règles traitent des variations de la forme des mots selon leurs fonctions possibles dans les phrases.

3.2.1 Déterminant

Dans tous les cas, la féminisation demande l'utilisation d'un déterminant féminin (la, une, cette, etc.) aussi bien pour les désignations simples que pour les désignations complexes : *la députée*, *une juge*, *cette agente de change*, *la fondée de pouvoir*.⁶¹

⁵⁹ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁶⁰ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

⁶¹ OIF genre – *Éducation nationale et féminisation de la langue* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

3.2.2 Dénominations composées et complexes

Dans ces cas, le principe de la féminisation est identique. Les substantifs sont féminisés selon les règles citées ci-dessus et les adjectifs et les participes s'accordent au féminin : *un chef adjoint* → *une chef adjointe*, *un contrôleur-vérificateur* → *une contrôlease-vérificatrice*, *un délégué territorial* → *une déléguée territoriale*, *un directeur financier* → *une directrice financière*, *un premier ministre* → *une première ministre*, *un président-directeur-général* → *une présidente-directrice-générale*, etc.⁶²

4 FÉMININ DANS LES PETITES ANNONCES

Après avoir étudié le phénomène de la féminisation des noms de métier, titre, grade et fonction sur le plan historique et, aussi sur le plan linguistique, on devra vérifier si les règles de féminisation mentionnées dans le chapitre précédent sont respectées par les petites annonces offrant des emplois. Dans celles-ci, il y a de nombreuses possibilités d'application des règles de féminisation des noms de métier et c'est pour cette raison que nous avons opté pour l'analyse des petites annonces des offres d'emploi. On va essayer de répondre à la question suivante : Y a-t-il un écart entre les règles de féminisation des noms de métier et la réalité des petites annonces ?

Nous basons notre analyse sur les petites annonces publiées sur le site web de Pôle emploi, un établissement public à caractère administratif (ÉPA), chargé de l'emploi en France (il est issu de la fusion entre l'Agence nationale pour l'emploi ANPE et l'Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, Assédis), sur le site web public, qui n'est pas spécialisé uniquement sur les emplois (vivastreet.fr) et aussi sur le site commercial (france.jobs.com). Cette analyse sera réalisée à partir d'un

⁶² OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecris_ton_nom.pdf.

corpus comportant des petites annonces offrant des emplois en France pour différents types de travailleurs.

4.1 Petites annonces pour des professions libérales

Premièrement, on procède à l'analyse du corpus de petites annonces de professions libérales, cela veut dire de professions intellectuelles exercées de manière indépendante. En principe, les professions libérales sont réparties en trois grandes catégories. La première est celle de professions de santé, la deuxième concerne le domaine du droit et du conseil et la troisième touche le domaine des techniques.

La première petite annonce analysée (voir l'annexe 1) porte sur le poste d'*un agent général* ou d'*une agente générale d'assurances*. Ici, on voit l'utilisation d'un *doublet intégral* dans le titre de la petite annonce et l'adjectif se rapportant au nom *agent* prend la marque du féminin. En continuant à analyser cette petite annonce, on peut observer l'utilisation d'un *nom générique avec le marquage H/F* (*agent général H/F*). Néanmoins, les informations relatives au profil souhaité (expérience,...) ne sont écrites qu'à la forme masculine (*débutant accepté, salarié*). On peut supposer que cela est dû à une erreur de code sur le site web qui ne permet pas de choisir entre la forme masculine et la forme féminine lorsqu'on entre les données concernant le profil de candidat.⁶³ Ce premier exemple peut donc être considéré comme non discriminant envers les femmes, car il respecte les règles de féminisation.

Le deuxième exemple (voir l'annexe 2) nous présente la petite annonce par laquelle on recrute *un conseiller commercial* ou *une conseillère commerciale auprès des particuliers*. Dans ce cas, la forme féminine est mise entre parenthèses ainsi que l'adjectif qualificatif qui se

rapporte à ce nom (*conseiller(ère) commercial(e)*). En lisant le texte de cette petite annonce, on peut remarquer que les noms sont utilisés seulement à la forme masculine (*agents commerciaux, technicien, salarié*), ce qui peut de nouveau être dû à une erreur de code sur le site web qui est mentionnée dans le premier exemple de petite annonce. Dans cette petite annonce, on voit que le titre comprend la dénomination féminine, mais le reste du texte ne suit pas les règles de féminisation.

Le troisième exemple de petite annonce (voir l'annexe 3) propose le poste de *vétérinaire*. Comme le nom vétérinaire est une *forme épïcène*, il n'est pas nécessaire d'utiliser les doublets intégraux ou les parenthèses, mais selon les règles, on devrait utiliser pour les formes épïcènes un double article. Dans notre cas, il s'agit du titre de petite annonce et pour cette raison l'article est omis. Mais dans le reste du texte, les règles de féminisation sont respectées. La forme féminine (*consoeur*) est ajoutée au nom masculin (*confrère*) et reliée par une barre oblique. Le masculin de l'adjectif qualificatif *motivé* est suivi du -e féminin entre parenthèses (*motivé(e)*). Dans cet exemple, il n'y a presque pas d'écart entre la réalité de petites annonces et les règles de féminisation.

Les deux derniers exemples sont un peu différents des autres. Le quatrième exemple de petite annonce (voir l'annexe 4) offre le poste de *photographe*. La forme épïcène sans article est utilisée, même la suite de la petite annonce ne s'adresse pas aux deux sexes. Il n'y a pas de désignations qui nous indiquent explicitement que les personnes des deux sexes sont recherchées pour ce poste. Donc, on peut dire que cet exemple ne respecte pas du tout les règles de féminisation, car selon celles-ci il est recommandé d'utiliser pour les noms épïcènes soit un double article soit le marquage (H/F).

⁶³ Ce qui est malheureusement le cas de toutes les petites annonces publiées sur ce site.

Le dernier exemple de petite annonce (voir l'annexe 5) propose le poste d'*infirmier libéral* ou d'*infirmière libérale*. On utilise alors de nouveau un *doublet intégral* (*infirmier libéral/ infirmière libérale*) dans le titre de la petite annonce. Mais le reste du texte ne s'adresse qu'aux femmes. Dans la description du poste, on trouve seulement la dénomination féminine (*infirmière diplômée*). Néanmoins, dans la rubrique relative aux compétences demandées (comme il a été dit précédemment, on peut y entrer les informations seulement à la forme masculine), on cherche un *employé qualifié*. En principe, on peut dire que les règles de féminisation sont respectées dans cette petite annonce. Au contraire, ce sont les hommes qui peuvent se sentir plus ou moins exclus.

Après avoir recherché et analysé plusieurs exemples de petites annonces de professions libérales, on peut dire que la forme privilégiée est le doublet intégral, suivie par l'utilisation des parenthèses qui sont également courantes dans les textes de ces petites annonces. Ensuite, on peut voir qu'il existe aussi certains cas spécifiques, mais ceux-ci sont trop rares dans le corpus pour que l'on puisse en tirer les conclusions.

4.2 Petites annonces pour des postes de direction

Notre étude va ensuite se concentrer sur le domaine du travail de direction, c'est-à-dire on va s'intéresser aux postes qui assument des fonctions d'organisation, de commandement, de contrôle. On en distingue différentes catégories, dont notamment les cadres supérieurs et les cadres moyens.

4.2.1 Petites annonces pour des postes de cadres supérieurs

Pour que la différence entre ces deux catégories soit claire, on présente une courte définition. Le cadre supérieur exerce une fonction d'autorité sur d'autres salariés. Ses fonctions impliquent une large indépendance dans l'organisation de son travail ainsi qu'une flexibilité

dans les horaires du travail. Il dispose d'un salaire plus élevé que celui des autres salariés et en principe est exclu du champ d'application de la convention collective applicable à l'entreprise.⁶⁴

Les deux premiers exemples des petites annonces proposant les postes de *directeur* ou de *directrice de filiale* (voir l'annexe 6) et de *dirigeant* ou de *dirigeante d'entreprise privée* (voir l'annexe 7) sont assez similaires. Dans leurs titres sont utilisés les *doublets intégraux* afin de marquer la dénomination féminine (*directeur/ directrice de filiale* pour le premier exemple et *dirigeant/ dirigeante d'entreprise privée* pour le deuxième exemple). Mais dans le corps de ces annonces, les règles de féminisation ne sont pas appliquées. Dans les deux exemples, les formes féminines ne sont pas utilisées dans la description du poste (*directeurs de filiales, gérant salarié, ainsi qu'un associé* dans la deuxième petite annonce). En plus, concernant le deuxième exemple, la forme masculine est aussi utilisée dans la rubrique portant sur les compétences demandées (*débutant accepté*). Donc, dans les deux cas, on ne suit les règles de féminisation que dans les titres.

La petite annonce qui figure dans l'annexe 8 offre le poste de *responsable d'agence commerciale*. Le nom *responsable* est une *forme épiciène* et selon les règles, le double article devrait être utilisé. Mais comme il s'agit du titre, l'article est omis. Dans le reste du texte, il n'y a aucune mention du sexe. L'auteur utilise la deuxième personne du pluriel sans dire exactement à qui la petite annonce est adressée. Il en est de même dans la rubrique relative au profil souhaité, où on trouve *débutant accepté et salarié*.

Dans les petites annonces pour des postes de cadres supérieurs, le procédé de féminisation le plus souvent utilisé était le recours aux

⁶⁴ *Grand Duché de Luxembourg*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.guichet.public.lu/fr/citoyens/actualites/2011/06/30-cadre-superieur/index.html>.

doublets intégraux. Il y avait aussi quelques cas où la forme épïcène a été choisie, mais ceux-ci apparaissent plutôt rarement. Les autres formes de féminisation (*parenthèses, le marquage H/F, etc.*) n'ont pas été trouvées sur le site web de Pôle emploi. Il nous semble que la préférence pour la forme masculine dans les petites annonces pour des postes de cadres supérieurs est due en partie au fait qu'il s'agit des postes qui sont traditionnellement dominés par des hommes.

4.2.2 Petites annonces pour des postes de cadres moyens

Les cadres moyens sont les salariés qui accomplissent des tâches et assument des responsabilités du niveau inférieur à celui des tâches et des responsabilités des cadres supérieurs.⁶⁵

Le premier exemple (voir l'annexe 9) nous présente une petite annonce relative aux postes de cadres moyens par laquelle on recrute *agent commercial* ou *agente commerciale en immobilier*. Dans le titre, le *doublet intégral* est utilisé avec la forme féminine de l'adjectif qualificatif (*agent commercial/ agente commerciale en immobilier*). Dans le corps de la description du poste, on peut observer d'une part le respect des règles de féminisation : par -e ajouté entre parenthèses pour faire l'accord du verbe à la voix passive (*chargé(e)*), et d'autre part le non-respect de ces règles dans l'expression *vous êtes prêt*.

Le deuxième exemple (voir l'annexe 10) proposant le poste de *représentant* ou de *représentante des biens de consommation auprès des entreprises* ne respecte les règles que dans le titre où la forme féminine est mise entre *parenthèses* (*représentant(e) des biens de consommation auprès des entreprises*). La suite du texte ne prend pas en considération

⁶⁵*Les cadres en Europe*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur : http://www.feccia.org/cadres/cadres_europe.htm

les formes féminines, on y utilise par exemple *un commercial* ou *agent de maîtrise*.

Le troisième exemple (voir l'annexe 11) offre le poste de *mandataire en assurances*. Comme le *mandataire* est une forme *épicène*, employée de nouveau sans article dans le titre de la petite annonce, on ne sait pas si on s'adresse à un homme ou à une femme. Dans le corps de la description, on cherche d'abord *un professionnel*, mais ensuite on mentionne les adjectifs qualificatifs ayant une forme féminine différente en recourant aux formes tronquées marquées par un tiret (*organisé-e*, *rigoureux-se*, *rattaché-e*). En principe, on peut donc dire que les règles de féminisation sont respectées.

Le dernier exemple de cette catégorie (voir l'annexe 12) ne diffère pas fondamentalement de ceux que nous avons analysés précédemment. Par cette petite annonce, on offre un poste de *responsable technico-commercial* ou de *responsable technico-commerciale*. Le titre comprend la *forme épicène* (*responsable*) et en même temps le *doublet intégral* (*responsable technico-commercial/ technico-commerciale*). Cependant, le corps du texte ne suit pas les règles, on y trouve la forme masculine (*un responsable technico-commercial*).

Dans les petites annonces pour des postes de cadres moyens, la forme privilégiée est de nouveau le *doublet intégral*. Mais l'emploi des formes tronquées est aussi courant. Les finales féminines sont mises soit entre parenthèses, soit on les ajoute par le tiret. La *forme épicène* n'est utilisée que dans les titres. Ce sont surtout les corps de petites annonces où on résiste encore à la féminisation.

4.3 Petites annonces pour des postes d'exécution

Un autre corpus de petites annonces qu'on va analyser dans notre étude porte sur le travail d'exécution. On distingue le travail d'exécution

non manuel qui est exercé par les employés et le travail d'exécution manuel qui est assuré par les ouvriers dans les entreprises.

4.3.1 Petites annonces pour des postes d'employés

Les employés sont des salariés qui occupent un emploi sous les ordres de quelqu'un (souvent des cadres) et dont le travail d'ordre est plutôt intellectuel que manuel. Il s'agit des emplois dans les sphères non productives de l'économie, par exemple le commerce, l'administration, etc.⁶⁶

Le premier exemple de petite annonce (voir l'annexe 13) propose le poste d'*éducateur ou d'éducatrice de jeunes enfants*. Dans ce cas, le *doublet intégral (éducateur/éducatrice de jeunes enfants)* est utilisé dans le titre pour s'adresser également aux candidates. Dans le texte de la description du poste, les règles de féminisation sont aussi respectées par l'adjonction du suffixe féminin *-rice*⁶⁷ entre parenthèses.

La deuxième petite annonce analysée (voir l'annexe 14) nous présente le poste d'*assistant administratif commercial ou d'assistante administrative et commerciale*. Dans le titre la forme féminine est représentée par la *mise entre parenthèses* d'un *-e* et du suffixe *-ve* pour marquer le féminin du nom et des adjectifs qualificatifs se rapportant à ce nom (*assistant(e) administratif(ve) et commercial(e)*). Néanmoins, le reste du texte ne s'adresse qu'aux hommes (*chargé*). Donc, on voit de nouveau que cet exemple suit les règles seulement dans le titre.

Le troisième exemple (voir l'annexe 15) porte sur le poste de *juriste*. Dans le titre, il n'y a que *juriste*, car il s'agit de la *forme épiciène* et, car on

⁶⁶Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/employ%C3%A9>

⁶⁷ Généralement on parle du suffixe *-trice*, mais on respecte le marquage du féminin choisi dans la petite annonce.

a l'habitude d'omettre l'article dans le titre (ou dans les petites annonces en général). La description du poste conserve les deux sexes à l'aide d'un -e mis entre parenthèses (*chargé(e)*, *spécialisé(e)*). En fait, le respect des règles est évident dans cette petite annonce.

En ce qui concerne les petites annonces pour des postes d'employés, les *doublets intégraux*, la *mise entre parenthèses* des suffixes féminins ou de -e final et la *forme épiciène* restent courants pour s'adresser aux femmes.

4.3.2 Petites annonces pour des postes d'ouvriers

Les ouvriers sont des salariés qui effectuent un travail manuel, notamment le travail artisanal, industriel et agricole. Selon la qualification on en distingue 3 catégories. Les ouvriers qualifiés qui possèdent une réelle qualification, les ouvriers spécialisés qui sont spécialisés dans un produit ou dans un type de travail et les manoeuvres étant les ouvriers manuels peu qualifiés. Pour l'analyse de cette catégorie de travailleurs, on va se servir de petites annonces trouvées sur le site public qui ne se spécialise pas dans les offres d'emploi.

Le premier exemple de petite annonce (voir l'annexe 16) offre un poste de *cuisinier* ou de *cuisinière*. Le titre comprend le *marquage H/F* (*cuisinier expérimenté H/F*) qui est également utilisé dans la description de l'offre. L'adjectif qualificatif reste à la forme masculine, car le marquage H/F nous définit que le poste est aussi offert aux femmes. Donc, les règles de féminisation sont tout à fait respectées.

L'autre petite annonce analysée (voir l'annexe 17) par laquelle on recherche *serveuse* ou *serveur* est un exemple intéressant de plusieurs points de vue. Premièrement, la petite annonce fait figurer la forme féminine avant la forme masculine par la forme tronquée (le tiret : *serveuse - serveur*). Et en plus, dans le reste du texte, des adjectifs

qualificatifs ne s'accordent qu'avec le nom à la forme féminine (*ponctuelle, souriante, motivée*). Dans ce cas, l'absence d'équivalents masculins constitue une certaine anomalie dans ce corpus de petites annonces, on trouve évidemment beaucoup plus de cas inverses.

Le troisième exemple (voir l'annexe 18) nous propose le poste de *couvreur qualifié*. On voit que le nom de la profession est exprimé par le mot masculin sans équivalent féminin, de même l'adjectif qualificatif (*qualifié*) ne se trouve qu'à la forme masculine ainsi que les autres adjectifs qualificatifs dans le texte de la petite annonce. Donc, c'est un exemple qui ne suit pas du tout les règles de féminisation. En principe, on peut supposer que la raison pour laquelle les procédés de féminisation ne sont pas appliqués est celle que ce métier est dominé surtout par les hommes et l'employeur affiche ainsi sa préférence pour ceux-ci.

Le dernier exemple de cette catégorie de travailleurs (voir l'annexe 19) porte sur le poste de *serveuse*. Les adjectifs qualificatifs se trouvent seulement à la forme féminine (*sérieuse, travailleuse, motivée ou dégourdie*) dans toute la description du poste. Les formes féminines sont les seules à figurer dans cette petite annonce. Mais on ne peut pas parler du respect des règles de féminisation parce que cette offre d'emploi n'est proposée qu'aux femmes. Au contraire, ce sont les hommes qui sont complètement exclus de la possibilité de postuler à cette offre d'emploi (comme c'était le cas pour les femmes dans l'exemple précédent).

Après avoir analysé des petites annonces concernant les postes d'ouvriers sur le site public, on peut constater que celles qui ont utilisé le *marquage H/F* pour désigner les hommes et les femmes et celles qui ne se sont adressées qu'à un sexe, étaient les cas les plus fréquemment trouvés. Les *formes tronquées* (le cas de tiret, pas de parenthèses) restent courantes et les *doublets intégraux* sont utilisés au minimum.

4.4 Petites annonces pour des postes de chercheurs

L'autre corpus de petites annonces qui va figurer dans notre étude est relatif au travail de recherche. Cette catégorie de travail est indépendant du circuit de la production. Il s'agit des travailleurs qui oeuvrent pour améliorer les outils de travail, les procédures, les produits et pour concevoir des matières ou des produits nouveaux. L'analyse de ce corpus est basée sur des petites annonces trouvées sur le site commercial (france.jobs.com).

La première petite annonce analysée appartenant à cette catégorie (voir l'annexe 20) nous présente un poste d'*ingénieur innovation*. La forme féminine est représentée dans le titre par la *forme épiciène (ingénieur)* suivie du *marquage H/F (ingénieur innovation H/F)*. Dans la suite du texte, le poste est féminisé à l'aide d'un -e ajouté entre *parenthèses (un(e), la forme épiciène* pour se référer aux femmes), ainsi que l'adjectif qualificatif mentionné dans le profil (*doté(e)*) et le participe passé à la forme passive (*amené(e)*). Alors, cette petite annonce démontre le respect des règles de féminisation.

Le deuxième exemple analysé (voir l'annexe 21) est représenté par la petite annonce offrant un poste d'*attaché* ou d'*attachée de recherche clinique*. Pour s'adresser aux femmes, on utilise le *doublet intégral* dans le titre qui est encore renforcé par le *marquage H/F (attaché/attachée de recherche clinique (H/F))*. En décrivant le poste, l'annonceur n'a pas mentionné la forme féminine pour le mot *collaborateur*, par contre dans la suite il a de nouveau indiqué le poste par le *marquage H/F*. En principe, on peut dire que les règles de féminisation sont respectées dans cette petite annonce, car l'écart mentionné ci-dessus (absence de la forme féminine pour le mot *collaborateur*) pourrait s'expliquer par l'oubli de l'annonceur, car celui-ci écrit souvent rapidement sa petite annonce.

Notre étude se termine par l'analyse de la petite annonce proposant un poste de *pharmacien chargé d'exploitation* ou de *pharmacienne chargée d'exploitation* (voir l'annexe 22). Le titre comprend le suffixe féminin *-ne* et la finale féminine *-e* qui sont mis entre *parenthèses* et aussi le *marquage H/F* (*pharmacien(ne) chargé(e) d'exploitation H/F*) pour assurer la visibilité des femmes. Mais ce système de notation pourrait être considéré comme excessif. Les adjectifs qualificatifs indiquent le féminin en ajoutant un *-e entre parenthèses* dans la description du poste (*rattaché(e)*) ainsi que dans les informations concernant le profil recherché (*diplômé(e), organisé(e), doté(e)*). Les règles de féminisation sont de nouveau appliquées dans cette petite annonce.

À propos des petites annonces relatives aux postes de chercheurs qui ont été relevés sur le site commercial, le procédé de féminisation privilégié était le *marquage H/F*. Celui-ci a été utilisé presque dans toutes les petites annonces publiées sur ce site, parfois aussi doublé par d'autres procédés fréquents comme le *doublet intégral*, la *forme tronquée* (donnée entre parenthèses) ou la forme épïcène.

Après avoir terminé l'analyse des petites annonces, nous pouvons constater qu'il n'existe pas en effet un écart immense entre les règles de féminisation des noms de métier et la réalité des petites annonces. Dans la plupart des cas, les annonceurs tiennent compte de la féminisation des noms de métier. Ce sont surtout les règles morphologiques qui sont respectées, tandis que les règles syntaxiques sont plutôt loin d'être appliquées dans toutes les petites annonces. C'est surtout l'absence de déterminants féminins qui nous montre le non-respect des règles syntaxiques. Celui-ci peut s'expliquer par l'économie de place ou par le nombre de caractères limité.

Pour le site officiel de Pôle emploi, les procédés de féminisation privilégiés étaient le *doublet intégral*, la *forme tronquée* (surtout la mise

entre parenthèses) et la *forme épïcène*. Sur le site non officiel prédominent le *marquage H/F* ou la *forme tronquée* (surtout le tiret et les parenthèses). Le site commercial s'adresse aux femmes surtout à l'aide du *marquage H/F*, des *doublets intégraux* et des *formes tronquées* (données entre parenthèses).

Selon notre corpus, nous pouvons en conclure que la féminisation des noms de métier est donc bien visible sur tous les trois sites, car les exceptions étaient plutôt rares.

5 CONCLUSION

Le mémoire portant sur le sujet de la féminisation des noms de métier vise deux objectifs principaux. Dans un premier temps, il s'agit de présenter la chronologie du processus de féminisation dans les pays francophones, notamment au Québec, en France, en Suisse et en Belgique, et ensuite d'observer les usages dans la presse écrite française en analysant les annonces d'offres d'emploi. Après avoir étudié ce sujet, on est arrivé aux conclusions suivantes :

Une série de dispositifs destinés à lutter contre la discrimination des femmes au travail a été acceptée dans les pays francophones. En France, il s'agit surtout de ces documents : le Decret du 29 février 1984 de la commission de terminologies d'Yvette Roudy, la Circulaire du Premier ministre relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre du 11 mars 1986, la Circulaire du Premier ministre relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre du 6 mars 1998, le Rapport de la commission générale de terminologie et de néologie sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (octobre 1998), *Femme, j'écris ton nom...* - le guide d'aide à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre de l'institut national de la langue française, préfacé par Lionel Jospin (1999) et le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N° 10 (2000).

Ensuite, la comparaison du processus de féminisation des noms de métier dans ces quatre pays francophones nous a montré le retard de la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre en France, et que celui-ci peut s'expliquer notamment par un conservatisme linguistique propre au monde académique. Au cours de ce processus, certaines règles morphologiques et syntaxiques de féminisation ont été établies. Les mesures prises ont eu des effets positifs sur le processus de féminisation. Aujourd'hui, on féminise volontiers la plupart des noms de métier. Pourtant, certaines dénominations professionnelles restent

toujours un sujet de vifs débats en France. Au Québec, les formes féminines comme *professeure* ou *auteure* sont couramment utilisées tandis qu'en France l'Académie française qui constitue l'un des principaux fronts de résistance à la féminisation les proscrit.

La partie pratique du mémoire, pour laquelle nous avons effectué une analyse détaillée des annonces d'offres d'emploi, a montré qu'il n'existe pas en effet un écart immense entre les règles de féminisation des noms de métier et la réalité des petites annonces. Dans la plupart des cas, les annonceurs tiennent compte de la féminisation des noms de métier. Surtout les règles morphologiques sont respectées, tandis que les règles syntaxiques sont plutôt loin d'être appliquées dans toutes les petites annonces. Le non-respect des règles syntaxiques est causé surtout par l'absence de déterminants féminins. Mais cette absence peut s'expliquer par la suppression des déterminants dans les petites annonces qui sont limitées en nombre de caractères.

Pour assurer l'égalité entre les formes masculines et les formes féminines des noms de métier, les annonceurs utilisent les procédés de féminisation. Les procédés les plus fréquents étaient le doublet intégral, la forme tronquée et la forme épïcène pour le site officiel Pôle emploi. Le site non officiel privilégie le marquage H/F et la forme tronquée, surtout l'utilisation du tiret et des parenthèses et sur le site commercial prédominait le marquage H/F, le doublet intégral et la forme tronquée, particulièrement les parenthèses.

La rédaction de ce mémoire a montré que la féminisation des noms de métier reste toujours un sujet de débats publics. Mais ce sujet peut être abordé sous plusieurs aspects. La féminisation peut aussi refléter par exemple une réalité sociologique et pour cette raison le présent mémoire ne peut pas être considéré comme exhaustif. Néanmoins, on espère avoir réussi à éclaircir ce thème à des lecteurs éventuels.

6 BIBLIOGRAPHIE

6.1 Monographies consultées

1. BECQUER, Annie, CERQUIGLINI, Bernard, CHOLEWKA, Nicole et al.. *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide, la féminisation des noms de métiers, grades, fonctions*. Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1999. ISBN absent.
2. Doc. PhDr. FENCLOVÁ, Marie, PhDr. KOLÁŘÍKOVÁ Ph.D., Dagmar. *La francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Édit. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2011.
3. GREVISSE, Maurice. *Le petit Grevisse – Grammaire française*. Bruxelles : Édition de Boeck, 2005. ISBN 2-8011-1356-5.
4. GROULT, Benoîte. *Mon évasion*. Paris : Grasset, 2008. ISBN 978-2-253-12804-5.
5. NEUMANN, Josef, HOŘEJŠÍ, Vladimír et al. *Velký francouzsko-český slovník 1.díl*. Praha : Academia nakladatelství Československé akademie věd, 1992. ISBN : 80-200-0234-0.
6. NEUMANN, Josef, HOŘEJŠÍ, Vladimír et al. *Velký francouzsko-český slovník 2.díl*. Praha : Academia nakladatelství Československé akademie věd, 1992. ISBN : 80-200-0235-9.
7. NEUMANN, Josef, HOŘEJŠÍ, Vladimír et al. *Velký francouzsko-český slovník Dodatky*. Praha : Academia nakladatelství Československé akademie věd, 1992. ISBN : 80-200-0431-9.
8. REY, Alain, FIRMIN, Gilles, MORVAN, Daniele. *Le Robert de poche*. Paris : Dictionnaires Le Robert-Sejer, 2006. ISBN absent.

6.2 Sources électroniques

9. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/employ%C3%A9>
10. *Grand Duché de Luxembourg*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.guichet.public.lu/fr/citoyens/actualites/2011/06/30-cadre-superieur/index.html>.
11. *Langue française-Questions de langue*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>.
12. *Les cadres en Europe*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur : http://www.feccia.org/cadres/cadres_europe.htm
13. *L'Office québécois de la langue française*. [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : http://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/feminin/aufeminin_final.pdf.
14. „*Madame la Ministre*“ *La féminisation des noms en dix questions*. [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>.
15. *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm>.
16. OIF *genre – Éducation nationale et féminisation de la langue*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article457>.

17. *OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>.
18. *OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article753>.
19. *OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://genre.francophonie.org/spip.php?article465>.
20. *OIF genre – Éducation nationale et féminisation de la langue*. [en ligne]. [consulté le 7 février 2012]. Disponible sur : http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/femme_j_ecri_s_ton_nom.pdf.
21. *Pour l'égalité des sexes dans le langage*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001149/114950mo.pdf>.
22. *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie*. [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2012]. Disponible sur : http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/cogeter/feminisation/3cadra_g_e.html#ancre766873
23. *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie*. [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/cogeter/feminisation/3cadra_g_e.html#ancre751980

24. *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie.* [en ligne]. [consulté le 30 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogether/feminisation/3cadra g e.html#ancre794529>.
25. *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre : document complet remis en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie.* [en ligne]. [consulté le 30 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogether/feminisation/3cadra g e.html#ancre778242>.
26. *Wikipédia, L'Encyclopédie libre.* [en ligne]. [consulté le 24 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Qu%C3%A9bec#Langue>.
27. *Wikipédia, L'Encyclopédie libre.* [en ligne]. [consulté le 24 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>.
28. *Wikipédia, L'Encyclopédie libre.* [en ligne]. [consulté le 28 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse>.
29. *Wikipédia, L'Encyclopédie libre.* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_fran%C3%A7aise_de_Belgique.
30. *Wikipédia, L'Encyclopédie libre.* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2012]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Belgique>.

6.3 Sources électroniques des petites annonces

31. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 19 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=093683>
L.
32. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 19 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=823047>
M.
33. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 19 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=075277>
U.
34. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 19 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=965762>
N.
35. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 19 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=915606>
E.
36. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=945525>
U.

37. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=978991X>.
38. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 20 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=824717D>.
39. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do;jsessionid=Pp2R3pKyqGL01XnNnvkLQ08NdyNp4gG1bjhnLq3pm2MQLvymMgtm!992629358?reference=089391Y>.
40. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=951013N>.
41. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do;jsessionid=Pp2R3pKyqGL01XnNnvkLQ08NdyNp4gG1bjhnLq3pm2MQLvymMgtm!992629358?reference=087780Y>.
42. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 21 mars 2012]. Disponible sur :
<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=967732N>.

43. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2012]. Disponible sur : <http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=963408> N.
44. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2012]. Disponible sur : <http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=993452> V.
45. *Pole-emploi*. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2012]. Disponible sur : <http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=735139> H.
46. *Petites annonces gratuites*. [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+vergigny-89600/cuisinier-experimente--h-f-/45653042>.
47. *Petites annonces gratuites*. [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+paris-6eme-ardt-75006/serveuse-serveur/46139031>.
48. *Petites annonces gratuites*. [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+ris-orangis-91130/couvreur-qualifie/45531959>.
49. *Petites annonces gratuites*. [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+paris-17eme-ardt-75017/cherche-serveuse/45682845>.
50. *Offres d'emploi : des milliers d'annonces pour trouver votre prochain job*. [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur :

<http://offre-emploi.monster.fr/Ing%C3%A9nieur-Innovation-offre-emploi-Joinville-le-Pont-Ile-de-France-France-107193293.aspx>.

51. *Offres d'emploi : des milliers d'annonces pour trouver votre prochain job.* [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://offre-emploi.monster.fr/Attach%C3%A9-Attach%C3%A9e-de-recherche-clinique-offre-emploi-Paris-r%C3%A9gion-parisienne-Ile-de-France-France-103344436.aspx>.

52. *Offres d'emploi : des milliers d'annonces pour trouver votre prochain job.* [en ligne]. [consulté le 29 mars 2012]. Disponible sur : <http://offre-emploi.monster.fr/PHARMACIEN-NE-CHARGE-E-D%27EXPLOITATION-offre-emploi-Ile-de-France-Ile-de-France-France-107295945.aspx>.

7 RESUMÉ

7.1 Résumé en français

Le thème du présent mémoire de licence est « La féminisation des noms de métier en France ». Il est divisé en cinq chapitres principaux. La première partie, appelée Introduction décrit l'objectif et l'organisation du présent mémoire.

Le deuxième chapitre présente les solutions différentes apportées à la problématique de la féminisation par quatre pays francophones, notamment le Québec, la France, la Suisse et la Belgique au cours des XX^e et XXI^e siècles. Ce chapitre met en évidence le retard de la féminisation des noms de métier surtout dans le domaine académique en France.

La troisième partie du mémoire de licence présente toutes les règles préconisées officiellement pour former tous les féminins des noms de métier. On y trouve des règles morphologiques et syntaxiques, ainsi que des recommandations d'utilisation de la forme féminine dans les textes.

Le quatrième chapitre consiste en analyse des annonces d'offres d'emploi consultées sur le site officiel de Pôle emploi, le site non officiel et le site commercial. Elle essaie de confirmer le respect ou le non-respect des règles de féminisation décrites dans le chapitre précédent. Les exemples illustratifs des cas de figure les plus fréquents se trouvent en annexe.

La dernière partie du mémoire est la conclusion qui résume les connaissances auxquelles on est arrivée. Le mémoire contient aussi le résumé en français et en tchèque, la liste des sources bibliographiques et les annexes.

7.2 Résumé en tchèque

Tato bakalářská práce, která se nazývá „O feminizaci názvů povolání ve Francii“, si klade za cíl popsat proces feminizace názvů povolání ve frankofonních zemích a zjistit, zda jsou přijatá pravidla uplatňována v oblasti inzerce pracovních pozic.

Práce je rozdělena do pěti hlavních kapitol. První kapitola nazvaná Úvod popisuje cíl a strukturu této práce. Druhá kapitola představuje různá řešení problematiky feminizace ve frankofonních státech během 20. a 21. století, a to zejména v Québecu, Francii, Švýcarsku a v Belgii. Ze srovnání procesu v jednotlivých zemích vyplývá, že feminizace názvů povolání probíhá ve Francii pomaleji než v ostatních zemích, což je způsobeno konzervativním postojem Akademie věd.

Třetí část bakalářské práce představuje všechna oficiálně doporučená pravidla pro tvoření ženského rodu názvů povolání. Nachází se zde jak morfologická, tak syntaktická pravidla a doporučení pro použití ženských tvarů při pojmenování povolání.

Čtvrtá kapitola spočívá v analýze inzerátů zabývajících se nabídkou pracovních míst. Jedná se o inzeráty zveřejněné na oficiálních webových stránkách Úřadu práce ve Francii, na neoficiálních stránkách a na komerčních stránkách. Cílem analýzy je zjistit, zda jsou respektována pravidla feminizace popsaná v předešlé kapitole. Ilustrativní příklady nejčastějších případů nalezených na webových stránkách jsou uvedeny v příloze.

Poslední částí práce je Závěr, který shrnuje výsledky, kterých bylo dosaženo. Tato práce také obsahuje resumé ve francouzštině a v češtině, seznam použitých zdrojů a přílohy.

8 ANNEXES

Annexe 1

Numéro d'offre 093683L
 Offre actualisée le 07/03/12
 Pertinence 

Agent général / Agente générale d'assurances

Métier du ROME C1103 - Courtage en assurances

ENTREPRISE IMPLANTEE AU NIVEAU NATIONAL SPECIALISE IARD
 REGION ALSACE, RECHERCHE AGENT GENERAL H/F.
 DEVELOPPER, FIDELISER, MANAGER, GERER UNE AGENCE.
 PORTEFEUILLE FOURNI+FORMATION COMPLETE + AVANTAGES.
 MYRECRUTEMENTRH@MYRECRUTEMENT.EU. STATUT A
 NEGOCIER.

Lieu de travail ALSACE
 Type de contrat PROFESSION LIBERALE
 Nature d'offre EMPLOI NON SALARIE
 Expérience DEBUTANT ACCEPTE
 Formation
 Langues
 Permis
 Connaissances bureautiques
 Qualification Cadre
 Salaire indicatif
 Durée hebdomadaire de travail
 Déplacements
 Taille de l'entreprise 1 OU 2 SALARIES
 Secteur d'activité CONSEIL AFFAIRES/GESTION
 Pour postuler à cette offre
 Transmettez votre télécandidature à un conseiller en cliquant ici :
 Les atouts de la télécandidature sur pole-emploi.fr

(<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=093683L>, le 19 mars 2012)

Annexe 2

Numéro d'offre 823047M

Offre actualisée le 22/02/12

Pertinence **Conseiller(ère) commercial(e) auprès des particuliers**

Métier du ROME D1403 - Relation commerciale auprès de particuliers

LA SOCIETE SOLUTION ENERGIE RECHERCHE DES AGENTS COMMERCIAUX. SUR RDV FOURNIS ET QUALIFIES VOUS RENCONTREZ UNE CLIENTELE DE PARTICULIERS A QUI VOUS PROPOSEZ UNE SOLUTION EN PHOTOVOLTAIQUE. VOUS AVEZ UN FORT POURCENTAGE SUR CHAQUE VENTE (12%).PANIER MOYEN 20 000 EUROS

Lieu de travail	ALSACE
Type de contrat	PROFESSION LIBERALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 1 AN
Formation	Bac ou équivalent Commerce Souhaité

Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	Tableur : Utilisation normale Traitement de texte : Utilisation normale
Qualification	Technicien

Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	FREQUENTS DEPARTEMENTAL
Taille de l'entreprise	6 A 9 SALARIES
Secteur d'activité	COM.GROS EQUIP.COMMER/SERVICES

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

FUTURA CLIMAT - M. TCHETI BIENVENU

recrutement@svhenergie.fr

Annexe 3

Numéro d'offre 075277U

Offre actualisée le 28/02/12

Pertinence 

Vétérinaire

Métier du ROME A1504 - Santé animale

CLINIQUE VETERINAIRE CHERCHE CONFRERE/CONSOEUR POUR ACD OU ALD EN CLIENTELE CANINE PURE DANS VILLE UNIVERSITAIRE BORD DE MER. GARDES ORGANISEESA 16, CLINIQUE BIEN EQUIPEE. POSSIBILITE FORMATION SI MOTIVE(E).

Lieu de travail	59 - DUNKERQUE
Type de contrat	PROFESSION LIBERALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formation	Bac+5 et plus ou équivalent Médecine vétérinaire Exigé
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Cadre
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	
Taille de l'entreprise	1 OU 2 SALARIES
Secteur d'activité	ACTIVITES VETERINAIRES

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

GARBE FOLLET - M. GARBE
garbe.boris@gmail.com

Annexe 4

Numéro d'offre 965762N
 Offre actualisée le 14/03/12
 Pertinence 

Photographe

Métier du ROME E1201 - Photographie

ABC PHOTO EST LEADER DANS LA PHOTO DE NOUVEAUX-NES EN MATERNITE.AUTONOMESUR LE DPT 34 SETE ET BEZIERS.VOTRE MISSION SERA DE REALISER EN MATERNITE DESREPORTAGES PHOTO POUR NOTRE CLIENTELE.FREELANCE.3 JOURS/SEMAINE.VOUS POSSEDEZ MATERIEL ET VEHICULE.REMUNERATION 8.30EUROS A LA PRISE DE VUE

Lieu de travail	HERAULT
Type de contrat	PROFESSION LIBERALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formation	
Langues	
Permis	B - Véhicule léger Exigé
Connaissances bureautiques	
Qualification	Employé non qualifié
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	QUOTIDIENS DEPARTEMENTAL
Taille de l'entreprise	500 A 999 SALARIES
Secteur d'activité	ACTIVITES PHOTOGRAPHIQUES

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

PRIMAPHOT - Mlle JOAO CLAUDIA
 ccp600_8@primavista.gestmail.com

Annexe 5

Numéro d'offre 915606E
 Offre actualisée le 15/03/12
 Pertinence 

Infirmier libéral / Infirmière libérale

Métier du ROME J1506 - Soins infirmiers généralistes

CABINET INFIRMIER CHERCHE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT POUR REMPLACEMENTS (UNE JOURNEE PAR SEMAINE PLUS UN WEEK END PAR RMOIS) ET PLUS QUAND VACANCES SCOLAIRES . VOUS REMPLACEREZ LES 2 IDES SOINS QUOTIDIENS NURSING , PS , PST , DEXTRO...SUR SECTEUR BLOIS VILLEBAROU CHAUSSEE ST VICTOR

Lieu de travail	41 - LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
Type de contrat	PROFESSION LIBERALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 2 ANS
Formation	
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Employé qualifié
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	
Taille de l'entreprise	NON DEFINI
Secteur d'activité	ACTIV. INFIRMIERS/SAGE-FEMMES

Si cette offre vous intéresse, veuillez téléphoner à :
 MADAME FREDERIQUE LAGNEAUX - Mme ROMIAN JEZABEL
 Tél. : 02.54.74.28.72

Annexe 6

Numéro d'offre 945525U

Offre actualisée le 15/03/12

Pertinence 

Directeur / Directrice de filiale

Métier du ROME M1301 - Direction de grande entreprise ou d'établissement public

ADENIOR, RESEAU D'AGENCES DE SERVICES D'AIDE A DOMICILE, RECHERCHE DES DIRECTEURS DE FILIALES SUR LA METROPOLE LILLOISE ET LA REGION NPDC.VOTRE STATUT SERA CELUI DE GERANT SALARIE ET VOUS POURREZ PRENDRE UNE PARTICIPATION DS LE CAPITAL DE L'ENTREPRISE AVEC UN APPORT MIN DE 5000.

Lieu de travail	59 - SECLIN
Type de contrat	FRANCHISE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 1 AN
Formation	Bac+5 et plus ou équivalent Direction entreprise Exigé
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	Tableur : Utilisation normale Traitement de texte : Utilisation normale
Qualification	Cadre
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	JAMAIS
Taille de l'entreprise	50 A 99 SALARIES
Secteur d'activité	AIDE A DOMICILE

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

ADENIOR - M. DESMULIER DAVID
david.desmulier@adenior.com

Annexe 7

Numéro d'offre 978991X
 Offre actualisée le 01/03/12
 Pertinence 

Dirigeant / Dirigeante d'entreprise privée

Métier du ROME M1301 - Direction de grande entreprise ou d'établissement public

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT, NET PLUS SPECIALISEE DANS LES PRESTATIONS DE PROPLETE MULTI-SERVICES, RECHERCHE UN ASSOSIE POUR INVESTISSEMENT SUR TOURS (CREATION SARL) APPORT ENTRE 20 ET 30 KE, GESTION DE 15 PERSONNES 1ERE ANNEE. CONTACT POUR ETUDE DE PROJET.

Lieu de travail	INDRE-ET-LOIRE
Type de contrat	REPRISE D'ENTREPRISE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formation	
Langues	
Permis	B - Véhicule léger Exigé
Connaissances bureautiques	
Qualification	Cadre
Salaire indicatif	ENTRE 50000 ET 70000 EUROS ANNUEL
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	PONCTUELS-NATIONAL
Taille de l'entreprise	NON DEFINI
Secteur d'activité	NETTOYAGE COURANT BATIMENTS

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

NET PLUS - M. THOMAS JEAN-MICHEL
 jmthomas@net-plus.fr

Annexe 8

Numéro d'offre 824717D
 Offre actualisée le 08/03/12
 Pertinence 

Responsable d'agence commerciale

Métier du ROME M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

VOUS AVEZ LE SENS DU COMMERCE ET VOUS SOUHAITEZ CREER VOTRE ENTREPRISE DANS LE DOMAINE DU SERVICE AUX ENTREPRISES ET DE LA COMMUNICATION. ALORS REJOIGNEZ LE RESEAU AU COIN 2 LA RUE.FR ET DEVEZ FRANCHISE. VOS AVANTAGES : UN DROIT D'ENTREE DE 2500 , UN LOCAL NON OBLIGATOIRE, UNE FORMATION.

Lieu de travail	87 - LIMOGES
Type de contrat	FRANCHISE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formation	
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Cadre
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	
Taille de l'entreprise	0 SALARIE
Secteur d'activité	REGIE PUBLICITAIRE DE MEDIAS

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

AU COIN 2 LA RUE - M. BALLEREAU STEVE
 franchise@ac2lr.fr

Annexe 9

Numéro d'offre 089391Y
 Offre actualisée le 19/03/12
 Pertinence 

Agent commercial / Agente commerciale en immobilier

Métier du ROME C1504 - Transaction immobilière

VOUS SEREZ CHARGE(E) DE LA COMMERCIALISATION D'APPARTEMENTS NEUFS. VOUS ETES AUTONOME ; RECHERCHE DES CLIENTS, ORGANISATION DES VISITES. VOUS AVEZ UN PROFIL COMMERCIAL, VOUS ETES PRET A RELEVER DES CHALLENGES.

Lieu de travail	68 - MULHOUSE
Type de contrat	PROFESSION COMMERCIALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formatio	Bac+2 ou équivalent Commerce Exigé
Langues	
Permis	B - Véhicule léger Exigé
Connaissances bureautiques	
Qualification	Technicien
Salaire indicatif	936+PRIMES + FORFAIT KM
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	
Taille de l'entreprise	6 A 9 SALARIES
Secteur d'activité	PROMO.IMMOBILIERE DE LOGEMENTS

Pour postuler à cette offre transmettez votre télécandidature à un conseiller en cliquant ici :

[Postuler](#)

(<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do;jsessionid=Pp2R3pKyqGL01XnNnvkLQ08NdyNp4gG1bjhnLq3pm2MQLvymMgtm!992629358?reference=089391Y>, le 21 mars 2012)

Annexe 10

Numéro d'offre 951013N
 Offre actualisée le 20/03/12
 Pertinence 

Représentant(e) biens de consommation auprès des entreprises
 Métier du ROME D1402 - Relation commerciale grands comptes et entreprises

SOCIETE SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DE LA CHAUSSURE -
 VENTE EN BOUTIQUESET CONCEPT STORES- RECHERCHE UN
 COMMERCIAL, STATUT VRP EXCLUSIF DE PREFERENCE BASE
 SUR BAYONNE OU BIARRITZ, POUR DEVELOPPER SA CLIENTELE.
 REMUNERATION BASEE SUR LE FIXE CONVENTIONNEL +
 COMMISSIONS.

Lieu de travail	AQUITAINE
Type de contrat	PROFESSION COMMERCIALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 5 ANS CONNAISSANCE DU SECTEUR D'ACTIVITE
Formation	bac ou équivalent Vente distribution Souhaité
Langues	Espagnol Bon Souhaité Anglais Bon Souhaité
Permis	B - Véhicule léger Exigé
Connaissances bureautiques	Tableur : Utilisation normale Traitement de texte : Utilisation normale
Qualification	Agent de maîtrise
Salaire indicatif	A NEGOCIER SELON PROFIL
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	QUOTIDIENS REGIONAL
Taille de l'entreprise	1 OU 2 SALARIES
Secteur d'activité	CONSEIL AFFAIRES/GESTION

Pour postuler à cette offre
 Transmettez votre télécandidature à un conseiller en cliquant ici :
[Postuler](#)

Annexe 11

Numéro d'offre 087780Y
 Offre actualisée le 20/03/12
 Pertinence 

Mandataire en assurances

Métier du ROME C1103 - Courtage en assurances

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE L'ASSURANCE (HABILITATION VIE OBLIGATOIRE) VOUS ETES ORGANISE-E ET DYNAMIQUE, RIGOUREUX-SE, APPRECIER L'AUTONOMIE; VOUS AVEZ UN RESEAU DE CONNAISSANCES DANS VOTRE LOCALITE ET, RATTACHE-E AU RESP. REGIONAL VOUS PROPOSEZ DES PRODUITS EFFICACES A VOS CLIENTS

Lieu de travail	BAS-RHIN
Type de contrat	PROFESSION COMMERCIALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 5 ANS EN ASSURANCES
Formation	Bac+2 ou équivalent Commerce Souhaité

Langues

Permis

Connaissances bureautiques

Qualification	Technicien
Salaire indicatif	COMMISSIONS

Durée hebdomadaire de travail

Déplacements

Taille de l'entreprise	200 A 249 SALARIES
------------------------	--------------------

Secteur d'activité	ASSURANCE VIE/CAPITALISATION
--------------------	---------------------------------

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

SA PREVOYANCE CAPITALISATION AFI ESCA - M. EMERY
 f.emery@afi-esca.com

(<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do;jsessionid=Pp2R3pKyqGL01XnNnvkLQ08NdyNp4gG1bjhnLq3pm2MQLvymMgtm!992629358?reference=087780Y>, le 21 mars 2012)

Annexe 12

Numéro d'offre 967732N

Offre actualisée le 21/03/12

Pertinence 

Responsable technico-commercial / technico-commerciale

Métier du ROME D1407 - Relation technico-commerciale

SOCIETE D'IMPRESSION GRAND FORMAT, RECHERCHE UN RESPONSABLE TECH-COMM ERCIAL CONNAISSANT LE MARCHÉ POUR : DEVELOPPER LES VENTES, LA NOTORIETE ET L'IMAGE DE LA SOCIETE ; ELABORER , METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE COMMERCIALE (IDENTIFICATION ET DEVELOPPEMENT DES CIBLES COMMERCIALES).

Lieu de travail	78 - POISSY
Type de contrat	PROFESSION COMMERCIALE
Nature d'offre	EMPLOI NON SALARIE
Expérience	EXIGEE DE 5 ANS
Formation	
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Cadre
Salaire indicatif	
Durée hebdomadaire de travail	
Déplacements	
Taille de l'entreprise	3 A 5 SALARIES
Secteur d'activité	CONSEIL RELATIONS PUBLIQ./COM.

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :

ELO - Mme LONCHAMPT VALERIE
contact@elocrea.fr

Annexe 13

Numéro d'offre 963408N
 Offre actualisée le 23/03/12
 Pertinence 

Educateur / Educatrice de jeunes enfants

Métier du ROME K1202 - Éducation de jeunes enfants

EN TANT QU'EDUCATEUR(RICE) DE JEUNES ENFANTS VOUS ETES PARTICULIEREMENT RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE. VOUS VOUS ASSUREZ DE LA SECURITE ET DU BIEN ETRE PSYCHIQUE, AFFECTIF ET PHYSIQUE DU JEUNE ENFANT. VOUS AVEZ UN ROLE MOTEUR DANS LA GESTION DU GROUPE.

Lieu de travail	94 - NOGENT-SUR-MARNE
Type de contrat	CONTRAT A DUREE INDETERMINEE
Nature d'offre	CONTRAT DE TRAVAIL
Expérience	DEBUTANT ACCEPTE
Formation	Bac+3, Bac+4 ou équivalent Santé secteur sanitaire Exigé Diplôme demandé : D.E. EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Employé qualifié
Salaire indicatif	MENSUEL DE 1 918 A 2 074 EUROS SUR 12 MOIS MUTUELLE, PARTICIPATION/ACTION
Durée hebdomadaire de travail	37H30 HEBDO HORAIRES VARIABLES
Déplacements	JAMAIS
Taille de l'entreprise	500 A 999 SALARIES
Secteur d'activité	ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Pour postuler à cette offre veuillez adresser par mail votre CV et une lettre de motivation, en précisant le numéro de l'offre à :
BABILOU - Mme LAURENCE NEVEUX
recrutement@babilou.com

(<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=963408N>, le 24 mars 2012)

Annexe 14

Numéro d'offre 993452V
 Offre actualisée le 23/03/12
 Pertinence 

Assistant(e) administratif(ve) et commercial(e)

Métier du ROME D1401 - Assistanat commercial

AU SEIN DE NOTRE NOUVEAU POINT DE VENTE, VOUS SEREZ CHARGE DE COMMERCIALISER NOS PRODUITS TECHNIQUES AUPRES D'UNE CLIENTELE DE PARTICULIERS ET DE PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE. A COURT TERME, VOUS PRENDREZ EN CHARGE LA GESTION DU POINT DE VENTE. A POURVOIR IMMEDIATEMENT.

Lieu de travail	64 - PAU
Type de contrat	CONTRAT A DUREE INDETERMINEE
Nature d'offre	CONTRAT DE TRAVAIL
Expérience	EXIGEE DE 2 ANS
Formation	Bac+2 ou équivalent Gestion commerciale Souhaité Et Bac+2 ou équivalent Commerce Souhaité
Langues	
Permis	B - Véhicule léger Exigé
Connaissances bureautiques	Tableur : Utilisation normale Traitement de texte : Utilisation normale
Qualification	Employé qualifié
Salaire indicatif	MENSUEL DE 1 550 A 1 650 EUROS SUR 12 MOIS
Durée hebdomadaire de travail	35H HEBDO TRAVAIL LE SAMEDI
Déplacements	PONCTUELS DEPARTEMENTAL
Taille de l'entreprise	0 SALARIE
Secteur d'activité	COMMERCE GROS NON SPECIALISE
Pour postuler à cette offre	
Transmettez votre télécandidature à un conseiller en cliquant ici : Postuler	

Annexe 15

Numéro d'offre 735139H
 Offre actualisée le 23/03/12
 Pertinence 

Juriste

Métier du ROME K1903 - Défense et conseil juridique

AU SEIN D'UN CABINET D'AVOCATS D'AFFAIRES VOUS SEREZ CHARGE(E) DES OPERATIONS JURIDIQUES COURANTES, DU SUIVI DES OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE D'APROBATION DES COMPTES, CONSTITUTION DE SOCIETES. ETRE SPECIALISE(E) EN DROIT DES SOCIETES.

Lieu de travail	51 - REIMS
Type de contrat	CONTRAT A DUREE INDETERMINEE
Nature d'offre	CONTRAT DE TRAVAIL
Expérience	EXIGEE DE 3 ANS
Formation	
Langues	
Permis	
Connaissances bureautiques	
Qualification	Employé qualifié
Salaire indicatif	MENSUEL 1 900 EUROS SUR 13 MOIS VOIR SELON PROFIL
Durée hebdomadaire de travail	39H HEBDO
Déplacements	
Taille de l'entreprise	6 A 9 SALARIES
Secteur d'activité	ACTIVITES JURIDIQUES
Pour postuler à cette offre	
Transmettez votre télécandidature à un conseiller en cliquant ici :	
<u>Postuler</u>	

(<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/nicola/AfficherOffre.do?reference=735139H>, le 24 mars 2012)

Annexe 16

CUISINIER EXPÉRIMENTÉ (H/F)

Cuisinier expérimenté (H/F)

Publiée le 18/03/2012 dans Offres d'Emploi Vergigny › Yonne |

jc.carpentier89

Contacteur par Email ou téléphone 0386352689

Annonce N° 45653042

Description



Recherchons pour notre auberge, cuisine traditionnelle, un cuisinier expérimenté (H/F). Cuisine aux normes (restaurant ouvert depuis le 19/12/2011) l'établissement comprends 2 salles de 70 couverts environ. Une seule salle est utilisée en semaine. ouvert du lundi au samedi. les midis, le vendredi et samedi en soirées. La 2ème salle est réservée pour les banquets exceptionnels. Nous proposons un contrat C.D.I. de 39h. Nous sommes situés sur la nationale 77 dans l'Yonne entre AUXERRE et TROYES (Aube) .Poste à pourvoir de suite. Merci de téléphoner rapidement...

Description:

Ville/Quartier:	Bourgogne, Yonne, Vergigny, Vergigny
Code postal:	89600
Raison sociale:	Auberge de la Cruchade
No SIREN:	533762779
Métier:	Hôtellerie, Restauration
Type de contrat:	CDI
Temps plein/partiel:	Temps partiel
Publiée par:	jc.carpentier89
Membre depuis:	22/05/2009
Visiteurs:	014

Annexe 17

SERVEUSE-SERVEUR

SERVEUSE-SERVEUR

Publiée le 29/03/2012 dans Offres d'Emploi Paris 6ème ardt › Paris | emanuele_goj

Contactez par Email

Annonce N° 46139031

Description

Grand restaurant - bar à cocktail tendance dans le 6 eme recherche pour compléter son équipe un serveur ou une serveuse, ponctuelle, souriante, motivée.. tenue et apparence soignées... Envoyer cv pour convenir d'un entretien

Description:

Ville/Quartier:	Ile de France, Paris, Paris 6 ^e ardt
Code postal:	7506
Raison sociale:	SARL
No SIREN:	422 162 800 00029
Métier:	Hôtellerie, Restauration
Type de contrat:	CDI
Temps plein/partiel:	Temps partiel
Publiée par:	emanuele_goj
Membre depuis:	07/12/2010
Visiteurs:	001

(<http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+paris-6eme-ardt-75006/serveuse-serveur/46139031>, consulté le 29 mars 2012)

Annexe 18

COUVREUR QUALIFIÉ

couvreur qualifié

Publiée le 15/03/2012 dans Offres d'Emploi Ris Orangis › Essonne | rh

Contacteur par Email

Annonce N° 45531959

Description



Société en pleine expansion, spécialisée dans l'isolation et la rénovation d'habitat, recherche 2 couvreurs qualifiés. Prise de poste immédiate. Poste en CDI /35 heures. Permis exigé. Vous aurez pour missions de réaliser les travaux de couverture et d'isolation chez des particuliers. Vous êtes autonome et professionnel, vous souhaitez une évolution rapide? Rejoignez-nous! Salaire confortable + prime paniers + véhicule + téléphone

ENVOYER VOTRE CANDIDATURE PAR MAIL : rh@expert-habitat-francais.fr

Description:

Ville/Quartier:	Ile de France, Essonne, Ris Orangis
Code postal:	91130
Raison sociale:	expert habitat Francois
No SIREN:	499445526
Métier:	Bâtiment, Travaux publics
Type de contrat:	CDI
Temps plein/partiel:	Temps partiel
Publiée par:	rh
Membre depuis:	13/12/2010
Visiteurs:	018

(<http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+ris-orangis-91130/couvreur-qualifie/45531959>, consulté le 29 mars 2012)

Annexe 19**SERVEUSE**

serveuse

Publiée le 19/03/2012 dans Offres d'Emploi Paris 17ème ardt › Paris | bar le must

Contacter par Email ou par téléphone 0649791427

Annonce N° 45682845

Description

bar cherche serveuse.

mission

Accueil clientèle

Service en salle et en terrasse

Gestion de stock + nettoyage

profil; Sérieuse, dynamique Sens du contact clientèle Travailleuse, motivée et dégourdie.

Période

Durée indéterminée Horaires : de 19h à 2h Rémunération

1 300 €/mois (net) Postuler

Par téléphone : 06 49 79 14 27

Modalités : Téléphoner à partir de 15h

Description:

Ville/Quartier: Ile de France, Paris, Paris 17eme ardt

Code postal: 75017

Raison sociale:

No SIREN: 499445526

Métier:

Type de contrat:

Temps plein/partiel:

Publiée par: bar le must

Mise à jour: 20/03/2012

Membre depuis: 19/11/2011

Visiteurs: 146

(<http://annonces-emploi.vivastreet.fr/offres-emploi+paris-17eme-ardt-75017/cherche-serveuse/45682845>, consulté le 29 mars 2012)

Annexe 20

Ingénieur Innovation (H/F)

Description du poste

Profile Group est un cabinet de recrutement international spécialisé dans les fonctions Sales, Marketing, Sales Management et dispose entre autres d'un département dédié à la distribution.

Notre client, filiale d'une leader international de l'industrie du luxe, recrute

Un(e) Ingénieur Innovation

Détail du poste

Sous l'autorité du Responsable Innovation, vous aurez pour mission de conduire un portefeuille de projet en respectant le processus innovation, en assurant la conduite des projet avec pour objectifs d'apporter la réponse la mieux adaptée au besoin initial, les domaines pouvant être matériaux, process, produits.

Vos responsabilités principales :

- Innovation : - Participer à l'élaboration du plan de développement des projets innovations
- Conduire les différentes phases du processus innovation des projets qui sont sous sa responsabilité (Etat de l'art, cahier des charges, réalisation d'échantillons, validations...) en respectant le budget alloué
- Participer à la veille : salons, recherches internet, visites fournisseurs, plateforme veille interne

Veille :

- Synthétiser et alimenter une base de données relative au secteur de la lunetterie
- Suivre la concurrence (produits, matériaux process...)
- Être force de proposition sur des thèmes comme nouveaux matériaux, traitement de surface, nouveaux procédés d'obtention de composant, de finition ou de décor en prenant en compte les spécifications liées aux produits lunettes et au cahier des charges qualité.

Plan de Progrès :

- Participer au plan de progrès de l'entreprise sur des thèmes en relation avec ses compétences.

Soutien technique :

- Aider les autres services dans la résolution de problèmes techniques dans ses domaines de compétences (produits, technologie...).

Profil

Ingénieur matériaux, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du luxe ou proche du luxe.

Autonome, doté(e) d'une grande aisance relationnelle, vous serez amené(e) à travailler avec : sous-traitants, équipes R&D groupe (Horlogerie/Joaillerie/Accessoires), services de l'entreprise (Bureau d'études, Maquettes, indus, ateliers), services marketing et création. Avec rigueur et pragmatisme, vous conduirez vos projets jusqu'aux phases de validation de préséries.

Ouverture d'esprit et curiosité vous permettront aussi de porter un regard innovation sur n'importe quel secteur autre que la lunetterie.

Une bonne connaissance des techniques et/ou des métiers lunettes serait un avantage important.

Des déplacements sont à prévoir en Europe.
La pratique de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : IDF Paris Sud-est

Type de contrat : CDI

Poste à pourvoir : immédiatement

Rémunération : selon profil et expérience

Contact : <http://jobs.profilegroup.com>

Réf de l'offre : MO7857

(<http://offre-emploi.monster.fr/Ing%C3%A9nieur-Innovation-offre-emploi-Joinville-le-Pont-Ile-de-France-France-107193293.aspx>, consulté le 29 mars 2012)

Annexe 21**ATTACHÉ / ATTACHÉE DE RECHERCHE CLINIQUE (H/F)****Description du poste**

i3 Pharma Resourcing (www.pharmanet-i3.com) vous propose de donner un nouvel élan à votre carrière en rejoignant un groupe international reconnu pour son expertise et la qualité de ses prestations en recherche clinique. Aujourd'hui, ce sont près de 3 500 collaborateurs à travers le monde qui nous témoignent de leur confiance.

Actuellement, i3 Pharma Resourcing poursuit sa croissance et recrute

3 ATTACHES DE RECHERCHE CLINIQUE (H/F)**Mission**

Vous intervenez en qualité d'ARC sur des études de phase II et III dans différentes aires thérapeutiques.

Profil

De formation scientifique (bac+3/4), vous justifiez de 1 à 3 ans d'expérience en tant qu'ARC (hors stage) sur des essais internationaux. Vous maîtrisez très bien l'anglais à l'écrit et à l'oral. Vous êtes autonome et souhaitez vous investir dans un environnement dynamique et motivant élu aux 'Great Place to Work' en 2010.

Les dates de prise de fonction sont flexibles.

Contact

Cynthia Korkmaz

i3 an inVentiv Health company

(<http://offre-emploi.monster.fr/Attach%C3%A9-Attach%C3%A9e-de-recherche-clinique-offre-emploi-Paris-r%C3%A9gion-parisienne-Ile-de-France-France-103344436.aspx>, consulté le 29 mars 2012)

Annexe 22**PHARMACIEN(NE) CHARGE(E) D'EXPLOITATION (H/F)****Description du poste**

Leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer.

Rattaché(e) au Responsable Exploitation du Pôle, vous veillez au respect des procédures d'exploitation, détectez les dysfonctionnements, proposez des améliorations et mettez en oeuvre les plans d'actions dans les filiales.

Au sein d'une équipe composée de 3 Chargés d'Exploitation, vos principales missions sont :

" Appréhender et faire appliquer le "kit formation métier" au sein des sociétés partenaires

" Etre un appui ponctuel pays pour :

o Aider à l'optimisation et/ou à la réorganisation des chaînes

d'exploitation : approvisionnements, réceptions, ventes, entrepôt

o Participer aux inventaires généraux des stocks

o Former les équipes locales pour partager les meilleures pratiques sur les chaînes d'exploitation informatique, sur les liens entre ces chaînes et la comptabilité tout en s'appuyant sur le Système d'Information en place

" Assurer l'intérim des Directeurs Généraux pays.

Profil recherché :

Diplômé(e) de Pharmacie ainsi que d'un 3ème cycle de gestion (MBA, Master 2), vous avez une expérience de 5 ans minimum à un poste similaire (exploitation, répartition pharmaceutique).

Vous possédez des connaissances techniques et informatiques.

Organisé(e), doté(e) de sens critique et analytique et force de proposition, vous disposez d'un excellent relationnel et aimez travailler en équipe.

La connaissance de l'anglais et d'autres langues étrangères est appréciée.

Pour postuler : cliquez ici